

MANITOU BF

Société Anonyme
430 rue de l'Aubinière
44150 ANCENIS

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2017

RSM Ouest

213 route de Rennes
BP 60277
44702 ORVAULT Cedex
Membre de la CRCC de Rennes

Deloitte & Associés

1 rue Benjamin Franklin
CS 20039
44801 SAINT HERBLAIN Cedex
Membre de la CRCC de Versailles

RSM Ouest
213 route de Rennes
BP 60277
44702 ORVAULT Cedex
Membre de la CRCC de Rennes

Deloitte & Associés
1 rue Benjamin Franklin
CS 20039
44801 SAINT HERBLAIN Cedex
Membre de la CRCC de Versailles

MANITOU BF

Société Anonyme
430 rue de l'Aubinière
44150 ANCENIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société MANITOU BF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société MANITOU BF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Provisions pour garanties et campagnes

(Voir notes 1.18 et 16.2 de l'annexe aux comptes consolidés)

Point clé de l'audit

Le Groupe comptabilise des provisions pour garanties et campagnes, destinées à couvrir, d'une part le coût estimé de la garantie des machines et des pièces détachées, et d'autre part les coûts de remise à niveau du matériel vendu et du parc de machines concerné dans le cas de dysfonctionnements significatifs ou dangereux. Ces provisions, d'un montant global de 15,1 M€ au 31 décembre 2017, sont constituées au moment de la vente des machines aux réseaux ou à la clientèle finale pour les garanties, et au moment où le dysfonctionnement est identifié pour les campagnes de rappel. Le montant de la provision pour garantie couvre la provision contractuelle ainsi que son éventuelle extension. Ce montant est déterminé à partir de projections de données statistiques historiques. Le montant de la provision pour campagnes est déterminé sur la base du coût unitaire de remise à niveau du parc de machines concernées et sur une estimation du nombre de machines concernées

Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit dans les comptes consolidés en raison de leur importance pour la compréhension des comptes, de la complexité des éléments entrant dans leur calcul et de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction.

Réponse apportée lors de notre audit

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces provisions.

Nous avons testé les contrôles clés mis en place par la direction que nous avons estimés les plus pertinents pour déterminer les coûts ayant servi de base à cette évaluation, et notamment ceux relatifs aux différents taux utilisés dans les estimations (taux de recours fournisseurs, taux de marge par famille de produits).

Nos travaux ont consisté également à :

- évaluer la pertinence de la méthodologie retenue par le Groupe,
- apprécier le bien-fondé des hypothèses utilisées pour la détermination des provisions pour garanties,
- revoir sur une base de tests les calculs effectués,
- apprécier les jugements exercés par la direction et le caractère approprié des informations données dans les notes 1.18 et 16.2 de l'annexe aux comptes consolidés,
- comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Litige significatif - JCB

(Voir notes 2 et 21 de l'annexe aux comptes consolidés)

Point clé de l'audit

Trois entités du Groupe ont été assignées en mai et juin 2017 par la société J.C. Bamford Excavators Limited pour contrefaçon de brevets, comme indiqué en note 2 de l'annexe aux comptes consolidés : Manitou BF devant le Tribunal de grande instance de Paris, Manitou BF et Manitou UK Limited devant la High Court of Justice –Patent Court de Londres et Manitou Italie devant le tribunal de Gênes. Les demandes s'élèvent à 20 M€ à titre de provision pour le préjudice moral et commercial prétendument causé par Manitou BF et à 10M£ devant le tribunal anglais. Les demandes financières n'ont pas été précisées pour l'Italie.

La procédure au fond est en cours, le calendrier de certaines audiences n'a pas encore été fixé. Par ailleurs, le Groupe Manitou considère, après concertation avec ses avocats, que, d'une part les demandes sont infondées, et que d'autre part, toute estimation financière du risque réellement encouru n'est pas déterminable compte tenu des éléments dont il dispose et de l'avancement de la procédure. Au regard de ces éléments, aucune provision n'a été constituée dans les comptes consolidés au titre de ces demandes. Le Groupe a néanmoins comptabilisé dans ses comptes 2017 les frais de procédure à venir estimés dans le cadre des trois assignations pré-citées.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en considération de son importance potentielle sur les comptes du groupe et dans la mesure où l'estimation du risque encouru nécessite, à la clôture, une part importante de jugement liée à l'incertitude relative au dénouement de ce litige.

Réponse apportée lors de notre audit

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- examiner les procédures mises en œuvre par le Groupe afin d'estimer le risque lié à ce litige ;
- prendre connaissance de l'analyse du risque effectuée par le Groupe, de la documentation correspondante et des consultations écrites des conseils externes ;
- analyser les échanges avec les avocats et examiner les documents relatifs aux procédures judiciaires en cours ;
- apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction pour estimer le montant de la provision pour frais de procédures ;
- vérifier le caractère approprié des informations relatives à ce litige présentées en annexe aux comptes consolidés.

Traitement comptable des acquisitions 2017

(Voir notes 3 et 32 de l'annexe aux comptes consolidés)

Point clé de l'audit

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à faire des opérations de croissance externe ciblées en Inde (Terex – MEI) et en Australie (Liftrite), tel que décrit dans la note 3 de l'annexe.

Au titre de ces acquisitions, le Groupe a opté pour la comptabilisation en autres produits et charges opérationnels non courants :

- de l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis, soit deux badwill (goodwill négatif), pour un montant de 0,8 M€
- des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de ces deux sociétés pour 1,2 M€.

La première consolidation de ces deux sociétés est considérée comme un point clé de l'audit au regard de la matérialité de ces acquisitions et des jugements que la Direction est amenée à exercer pour identifier les actifs et passifs acquis et évaluer leur juste valeur.

Réponse apportée lors de notre audit

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- la détermination du prix d'acquisition des titres de chaque entité, par l'obtention des documents juridiques d'acquisition,
- la justification des retraitements opérés sur la situation nette d'ouverture, en demandant notamment pour la société indienne un audit du bilan d'ouverture par l'auditeur local,
- le calcul de l'écart d'acquisition,
- la justification des coûts liés à l'intégration et à l'acquisition,
- le caractère approprié des informations relatives à ces acquisitions présentées en annexe aux comptes consolidés

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nos mandats de commissaires aux comptes de la société MANITOU BF ont été renouvelés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 juin 2013.

Au 31 décembre 2016, les cabinets Deloitte & Associés et RSM Ouest étaient dans la 28^{ème} année de leur mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Orvault et Saint-Herblain, le 3 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

RSM Ouest



Jean-Michel PICAUD

Deloitte & Associés



Emmanuel GADRET

6.1. COMPTES CONSOLIDÉS

6.1.1. ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
Chiffre d'affaires	Note 20	1 331 533	1 590 968
Coût des biens et services vendus		-1 114 915	-1 332 246
Frais de recherche et développement		-18 339	-20 800
Frais commerciaux, marketing et service		-82 980	-94 701
Frais administratifs		-45 412	-49 696
Autres produits et charges d'exploitation	Note 25	762	1 920
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		70 649	95 445
Perte de valeur des actifs		0	0
Autres produits et charges opérationnels non courants	Note 21	-985	-4 966
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		69 664	90 479
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	Note 8	2 482	2 447
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS MEE		72 146	92 926
Produits financiers		21 878	16 556
Charges financières		-30 039	-22 001
Résultat financier	Note 26	-8 161	-5 446
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		63 985	87 480
Impôts	Note 19	-20 883	-27 260
RÉSULTAT NET		43 102	60 220
Part du groupe		42 912	60 069
Intérêts minoritaires		190	151

RÉSULTAT PAR ACTION (EN EUROS)

		31.12.2016	31.12.2017
Résultat net part du groupe	Note 1.24	1.11	1.57
Résultat dilué par action	Note 1.24	1.11	1.57

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET RÉSULTAT GLOBAL

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		43 102	60 220
Ajustements de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		300	60
Dont variation de juste valeur portée en capitaux propres		300	60
Dont variation de juste valeur transférée en résultat de la période		0	0
Écarts de change résultant des activités à l'étranger		6 635	-27 273
Dont part revenant au groupe		6 624	-27 152
Dont part revenant aux minoritaires		11	-121
Instruments de couverture de taux d'intérêt		-455	769
Dont part revenant au groupe		-455	769
Dont part revenant aux minoritaires		0	0

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
Éléments recyclables du résultat global		6 481	-26 444
Gains (pertes) actuariels sur engagements de retraite et assimilés		-3 410	1 115
Dont part revenant au groupe		-3 389	1 099
Dont part revenant aux minoritaires		-21	16
Éléments non recyclables du résultat global		-3 410	1 115
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		3 070	-25 329
	RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	46 172	34 891
Dont part revenant au groupe		45 992	34 845
Dont part revenant aux minoritaires		180	45

Les autres éléments du résultat global sont présentés après effet d'impôts liés. Les effets fiscaux se ventilent de la façon suivante :

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
Éléments recyclables du résultat global		129	-436
Éléments non recyclables du résultat global		232	-3 784
	TOTAL EFFETS FISCAUX	362	-4 220

6.1.2. SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF

		en milliers d'euros	31.12.2016	Montant net 31.12.2017
ACTIF NON COURANT				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Note 6	150 454		153 317
GOODWILL	Note 5	288		288
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Note 5	34 094		37 094
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	Note 8	23 893		21 329
CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES	Note 12	2 784		3 840
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF	Note 19	20 712		16 722
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	Note 9	7 599		5 657
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		359		348
		240 184		238 596
ACTIF COURANT				
STOCKS ET EN-COURS	Note 10	409 413		451 400
CLIENTS	Note 11	279 263		324 593
CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES	Note 12	1 332		1 713
AUTRES DÉBITEURS				
Impôt courant		4 260		7 384
Autres créances	Note 14	27 758		32 348
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	Note 9	3 888		2 754
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	Note 9	53 602		39 570
		779 517		859 762
	TOTAL GÉNÉRAL		1 019 700	1 098 358

PASSIF

	en milliers d'euros	31.12.2018	Montant net 31.12.2017
Capital social	Note 15	39 557	39 622
Primes		44 749	45 529
Actions propres		-24 088	-24 305
Réserves consolidées		385 058	413 652
Écarts de conversion monétaire		23 698	-3 440
Résultat (part du groupe)		42 912	60 069
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)		511 886	531 126
INTÉRÊTS MINORITAIRES		72	1 974
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		511 958	533 100
PASSIF NON COURANT			
PROVISIONS - PART À PLUS D'UN AN	Note 16	52 772	47 240
AUTRES PASSIFS NON COURANTS		992	2 677
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF	Note 19	447	768
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS			
Emprunts et dettes	Note 9	52 948	47 899
		107 160	98 585
PASSIF COURANT			
PROVISIONS - PART À MOINS D'UN AN	Note 16	22 065	13 502
DETTES FOURNISSEURS	Note 18	211 557	260 063
AUTRES DETTES COURANTES			
Impôt courant	Note 19	2 563	4 304
Autres dettes		101 235	118 402
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	Note 9	63 162	70 402
		400 582	466 672
TOTAL GÉNÉRAL		1 019 700	1 098 358

6.1.3. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers d'euros	Capital	Primes	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (part du groupe)	Intérêts minoritaires	TOTAL GÉNÉRAL DES CAPITAUX PROPRES
SITUATION AU 31.12.2015	39 552	44 682	-9 154	369 571	32 298	17 026	908	494 883	87	494 970
Résultats 2015				32 298	-32 298					
Résultats au 31.12.2016					42 912			42 912	190	43 102
Dividendes hors groupe				-14 136				-14 136		-14 136
Variation écarts de conversion						6 624		6 624	11	6 635
Écarts d'évaluation IFRS				-264				-264		-264
Mouvements sur titres d'autocontrôle			-14 934					-14 934		-14 934
Écarts actuariels sur avantages au personnel				-3 389				-3 389	-21	-3 410
Variation de périmètre et divers	5	67		69		48		189		189
Variation des pactes d'actionnaires									-195	-195
SITUATION AU 31.12.2016	39 557	44 749	-24 088	384 150	42 912	23 698	908	511 886	72	511 958
Résultats 2016				42 912	-42 912					
Résultats au 31.12.2017					60 069			60 069	151	60 220
Dividendes hors groupe				-16 425				-16 425	-7	-16 432
Variation écarts de conversion						-27 152		-27 152	-121	-27 273
Écarts d'évaluation IFRS				1 015				1 015		1 015
Mouvements sur titres d'autocontrôle			-217					-217		-217
Écarts actuariels sur avantages au personnel				1 099				1 099	16	1 115
Variation de périmètre et divers	65	780		-7		13		851	1 942	2 793
Variation des pactes d'actionnaires									-78	-78
SITUATION AU 31.12.2017	39 622	45 529	-24 305	412 744	60 069	-3 440	908	531 126	1 975	533 100

6.1.4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2017

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
RÉSULTAT NET		43 102	60 220
Annulation de la quote-part des résultats des entreprises associées		-2 482	-2 447
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité			
+ Amortissements		29 490	33 372
- Variation de provisions et pertes de valeur		-1 644	-6 744
- Variation des impôts différés		2 099	-1 046
+/- Gain (perte) sur cession d'actif non courant		-104	-133
+/- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		-142	-1 226
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		70 319	81 996
Incidence des décalages de trésorerie sur les créances d'exploitation		8 990	-37 378
+/- Variation des stocks		-25 220	-45 582
+/- Variation des créances clients		-10 648	-53 846
+/- Variation des créances de financement des ventes		46	-1 506
+/- Variation des autres créances d'exploitation		-6 561	-2 376
+/- Variation des dettes fournisseurs		29 195	49 003
+/- Variation des autres dettes d'exploitation		11 336	18 217
+/- Variation des créances et dettes d'impôt		9 745	-1 288
+/- Variation des dettes liées aux activités de financement des ventes		-14	0
Variation des machines données en location immobilisées		-6 780	-9 366
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		71 429	35 252
Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement			
+ Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		206	370
+ Cessions d'actifs financiers non courants		829	1 370
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles (hors flotte)		-36 424	-40 754
- Diminution (augmentation) des autres actifs financiers		-324	-268
- Acquisition de filiales net de la trésorerie acquise		0	-510
- Augmentation de capital des entreprises associées		0	0
+ Dividendes reçus d'entreprises associées		1 983	4 610
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT		-33 731	-35 181
Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement			
+ Augmentation de capital		72	845
- Réduction de capital			
- Opération de fusion			
- Distributions mises en paiement		-14 136	-16 432
+/- Vente/rachat d'actions propres		-14 987	75
+/- Variation des dettes financières	Note 9.8	-14 906	-584
dont nouveaux tirages		44 109	233
dont remboursements		-59 015	-827
+/- Autres	Note 9.8	1 102	999
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		-42 854	-15 097
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE, DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES DÉCOUVERTS BANCAIRES		-5 156	-15 026
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture		53 800	49 169
Effet de la variation des cours de change sur la trésorerie		525	-8
TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DÉCOUVERTS BANCAIRES À LA CLÔTURE		49 169	34 135

6.1.5. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Manitou BF SA est une société Anonyme à Conseil d'administration de droit français au capital de 39 621 598 euros composé de 39 621 598 actions de 1 euro nominal, entièrement libérées. Les actions sont cotées au compartiment «A» de NYSE Euronext Paris.

Le siège social de la société mère, correspondant également au principal site de production du groupe est : 430 rue de l'Aubinière - BP 10249 - 44158 - Ancenis Cedex France. La société est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro : 857 802 508 RCS Nantes - SIRET : 857 802 508 00047 - Code APE : 292 D - Code NAF : 2822Z.

INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE À L'ARRÊTÉ DES COMPTES

Les comptes consolidés du groupe Manitou ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 6 mars 2018.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

NOTE 1.1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE DU GROUPE

Les états financiers du groupe Manitou au 31 décembre 2017 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes. Ces normes internationales comprennent les normes IAS (International Accounting Standards), IFRS (International Financial Reporting Standards) et les interprétations (SIC et IFRIC).

NOTE 1.2. ÉVOLUTIONS COMPTABLES MISES EN ŒUVRE DANS LES ÉTATS FINANCIERS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2017

Les méthodes comptables et les règles d'évaluation appliquées par le groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2016.

NOTE 1.2.1. NOUVEAUX TEXTES APPLICABLES OBLIGATOIREMENT AUX COMPTES 2017

Les textes d'application obligatoire au 1er janvier 2017 sont sans impact sur les états financiers du groupe.

NOTE 1.2.2. NOUVEAUX TEXTES ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE APPLICABLES PAR ANTICIPATION

Le groupe Manitou n'a appliqué aucune norme, amendement ou interprétation paru au Journal officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2017 et dont l'application n'est pas obligatoire en 2017, notamment la norme IFRS 15 "Produits des activités ordinaires issus des contrats conclus avec des clients", la norme IFRS 9 « Instruments financiers » et la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires issus des contrats conclus avec des clients »

La norme IFRS 15 propose une nouvelle approche de la reconnaissance du chiffre d'affaires décrite en cinq étapes. Les travaux d'analyse en cours n'ont pas conduit à identifier de changements majeurs dans la reconnaissance du chiffre d'affaires à ce stade (impact estimé pour l'exercice 2017 inférieur à 0,1% du chiffre d'affaires du groupe). Toutefois, le traitement comptable des extensions de garanties offertes sera modifié en distinguant la vente de la machine du service de garantie. Ce changement augmentera le chiffre d'affaires de la division S&S et réduira celui de la division MHA. L'application de cette norme pourra également modifier la date de comptabilisation du revenu des affaires « spéciales ». Cette norme sera appliquée au 1er janvier 2018.

IFRS 9 « Instruments financiers »

La norme IFRS 9 introduit une nouvelle classification des actifs financiers basée sur l'intention de gestion du groupe, un modèle dynamique de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes attendues en complément du modèle actuel fondé sur les pertes avérées ainsi que des principes élargis de la comptabilité de couverture. Les conséquences chiffrées de l'application de la norme IFRS 9 sont en cours de finalisation, mais le groupe ne s'attend pas à des impacts majeurs. Toutefois, une nouvelle méthodologie de provisionnement de ses créances est à l'étude. Cette norme sera appliquée au 1er janvier 2018.

IFRS 16 « Contrats de location »

Le groupe étudie la nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de location » dont les impacts attendus de l'application sont susceptibles d'être significatifs sur les comptes du groupe puisqu'ils auront pour effet de porter à l'actif en contrepartie d'une dette, une partie substantielle des engagements de loyers, baux, redevances fixes et minima garantis, donnés par le groupe dans le cadre

de l'exploitation courante. Le groupe a mis en place un groupe de travail pour identifier les changements induits par cette nouvelle norme et les typologies de contrats entrant dans le périmètre de cette nouvelle norme. Sur la base de l'inventaire des contrats au 31 décembre 2016, une première évaluation des impacts de cette norme est en cours. Cette norme sera appliquée à compter du 1er janvier 2019.

NOTE 1.3. PRINCIPALES BASES D'ÉVALUATION RETENUES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs évaluées à la juste valeur conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories d'actifs et de passifs concernées sont précisées dans les notes ci-dessous.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de procéder à des estimations et de faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que certaines informations données dans les notes annexes. Manitou revoit régulièrement les estimations et les hypothèses retenues afin de prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs pouvant influencer sur les montants retenus dans les états financiers. Le Comité d'audit a été également amené à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du groupe.

Les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et de jugements sont les suivants :

- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (cf. notes 1.8 à 1.10),
- provisions, notamment provisions pour garantie et provisions pour litiges (cf. note 1.18),
- avantages du personnel (cf. note 1.19),
- valorisation des options d'achat d'actions (cf. note 1.17),
- juste valeur des créances de financement des ventes (cf. note 1.12),
- actifs d'impôts différés (cf. note 1.20).

NOTE 1.4. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Manitou BF et les sociétés dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif (les filiales) sont intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles Manitou BF exerce directement ou indirectement une influence notable (sociétés associées) sont mises en équivalence. Le groupe Manitou a aussi opté pour la mise en équivalence des sociétés sous contrôle conjoint (co-entreprises).

A l'exception de Manitou Finance France SAS, de Manitou Finance Ltd. et de Hangzhou Manitou Machinery Equipment Co Ltd mises en équivalence, l'ensemble des sociétés a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de toutes les sociétés ont été intégrés sur la base de comptes arrêtés au 31 décembre 2017.

Le groupe Manitou ne dispose d'aucune entité ad hoc. Par ailleurs, aucun montage déconsolidant n'a été mis en place sur l'exercice, ni sur les exercices antérieurs.

NOTE 1.5. VARIATION DE PÉRIMÈTRE

Les regroupements d'entreprises intervenus après le 1er janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ».

Les actifs identifiables, passifs et passifs éventuels de l'acquése sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition dès lors qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée. Les écarts d'acquisition résiduels représentent les flux de trésorerie attendus des synergies post acquisition au-delà des actifs et des passifs reconnus lors de la première intégration. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus. En cas d'ajustement de prix dans les 12 mois suivants la date d'acquisition, l'évaluation initiale provisoire est ajustée en contrepartie du goodwill. Tout ajustement ultérieur est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du groupe.

En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, la différence entre le prix d'acquisition et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais sont sujets à un test de perte de valeur chaque année.

NOTE 1.6. MÉTHODE DE CONVERSION DES OPÉRATIONS ET TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS LIBELLÉS EN DEVICES

Les états financiers des sociétés du groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis selon les modalités suivantes :

- actifs et passifs : au cours de clôture à la date de chaque bilan,
- produits et charges du compte de résultat : au cours moyen de l'exercice.

Toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lors de la consolidation, les écarts de change découlant d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont imputés aux capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Aucune société du groupe Manitou n'exerce ses activités dans une économie hyperinflationniste.

CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les transactions libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle sont initialement converties en utilisant le cours en vigueur à la date de l'opération.

Les montants constatés en compte de résultat sont enregistrés :

- en résultat financier pour les différences de conversion relatives aux opérations financières,
- en coûts des biens et des services vendus dans le résultat opérationnel pour les autres différences de conversion.

GAINS ET PERTES DE CHANGE

Les gains et les pertes de change constatés sur les produits d'exploitation en devises résultant de l'écart entre la valorisation au cours du jour de la transaction et le cours du jour du règlement, après prise en compte des dérivés de couverture sont affectés en « Coût des biens et services vendus ».

NOTE 1.7. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS : COMPTE DE RÉSULTAT PAR DESTINATION

La présentation du compte de résultat par destination a pour objectif de :

- rendre la lecture des comptes plus économique et plus proche des opérationnels,
- gérer un référentiel unique de mesure de la performance,
- rendre l'information financière plus accessible aux managers et investisseurs étrangers.

DÉFINITION DES PRINCIPALES LIGNES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR DESTINATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de ventes de matériels neufs de manutention assemblés au sein du groupe ou acquis auprès de tiers, de pièces de rechange et d'accessoires, de location de matériels, de prestations de gestion de parc de matériels et de prestations diverses.

COÛT DES BIENS ET SERVICES VENDUS

Le coût des ventes est constitué du coût des biens et des services vendus qui comprennent le coût des matières et des composants, de la main d'œuvre directement affectable au bien ou au service, de l'ensemble des frais de fonctionnements des activités de production et de logistique. Sont également inclus dans le coût des ventes les amortissements des incorporels, les équipements et les matériels affectés aux activités de production, les coûts de garantie contractuelle, les provisions de dépréciation des stocks et les gains et pertes de change constatés sur les produits d'exploitation en devises résultant de l'écart entre la valorisation au cours du jour de la transaction et le cours du jour du règlement.

MARGE SUR COÛT DES VENTES

La marge sur coût des ventes résulte de la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes.

FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement sont constitués des frais des personnels affectés à l'innovation, au développement, au design, à la réalisation de prototypes et à l'amélioration des produits. Les activités ont fréquemment recours à des services et à des prestations extérieurs et à l'utilisation d'équipements et de matériels dédiés dont les amortissements affecteront la fonction.

Les activités de recherche et développement qui respectent des critères de faisabilité et d'innovation peuvent être activées en immobilisations incorporelles et ultérieurement amorties en coût des ventes. Les dépenses ne respectant pas les critères d'activation sont comptabilisées directement en charges.

FRAIS COMMERCIAUX ET MARKETING

Les frais commerciaux sont principalement constitués de frais de personnels et de coûts associés affectés aux missions de développement des ventes, d'animation des réseaux de concessionnaires, de marketing et de service technique. Sont également intégrés sur cette ligne dans cette destination de coûts les commissions sur ventes, frais de promotion, de salon, charges d'assurance crédit, coût des garanties commerciales, frais de déplacement et amortissement des infrastructures associées.

FRAIS ADMINISTRATIFS

Les frais administratifs sont principalement constitués des frais de personnel et coûts associés des fonctions support (ressources humaines, finance, secrétariat général, etc.). Sont également intégrés les amortissements des infrastructures associées à ces fonctions.

CHARGES & PRODUITS NON COURANTS

Les autres produits et charges opérationnels non courants, exclus du résultat opérationnel courant, comprennent :

- les pertes de valeurs (impairment),
- les résultats de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles importants ou inhabituels,
- les frais d'acquisition et d'intégration,
- les produits relatifs à des "Badwill",
- les résultats de cessions des titres consolidés,
- les coûts de restructuration,
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et des charges non usuels par leur fréquence, leur nature et leur montant.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel intègre l'ensemble des éléments courants et non courants décrits ci-avant.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

L'agrégat « Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence » intègre le résultat opérationnel et la quote-part de résultat des sociétés associées.

NOTE 1.8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

LES FRAIS DE DÉVELOPPEMENT sont comptabilisés en tant qu'actif lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères suivants :

- le produit ou procédé est clairement identifié et les coûts attribuables à ce produit ou à ce procédé peuvent être identifiés séparément et évalués de façon fiable,
- le produit ou le procédé constitue une nouveauté ou une amélioration substantielle d'un produit ou d'un procédé existant,
- la faisabilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée,
- l'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser ou d'utiliser le produit ou le procédé,
- il existe un marché pour ce produit ou ce procédé ou, en cas d'utilisation interne, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée,
- des ressources suffisantes existent et sont disponibles pour achever le développement puis utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Ces frais comprennent principalement les coûts des personnels affectés aux projets, la part des coûts de structure dédiée à l'activité de développement, les coûts d'études externes et les coûts de réalisation des prototypes.

Les frais de développement engagés entre la décision d'entrer dans le développement, l'industrialisation d'un matériel nouveau et la phase de tests et de fabrication en présérie de ce même matériel sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. L'amortissement de l'actif commence lorsque le développement est achevé et que l'actif est prêt à être mis en service.

Les coûts encourus dans le cadre de la mise en place d'un système d'information intégré (ERP) sont comptabilisés en tant qu'actif pour la part relative à la conception détaillée du projet, à la programmation, aux tests et à la documentation, s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité et si le coût de cet actif peut être évalué et suivi de façon fiable.

Les frais relatifs à l'étude préalable, à la phase d'analyse fonctionnelle et à la formation des utilisateurs sont enregistrés dans les charges de la période.

ÉVALUATION POSTÉRIEURE : la norme IAS 38 donne la possibilité de réévaluer tout ou partie des immobilisations après la date de transition. Le groupe a décidé de ne pas retenir cette option.

LES AMORTISSEMENTS sont calculés selon la durée probable d'utilisation des différentes catégories de biens et sur le mode linéaire. La base amortissable représente la différence entre le coût de l'actif et la valeur résiduelle, considérée comme nulle pour l'ensemble des biens amortissables.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- brevets : 5 ans,
- logiciels informatiques : 3 ans,
- systèmes d'information complexes - ERP : 7 ans,
- frais de développement : 5 ans.

NOTE 1.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

COMPTABILISATION INITIALE

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond au coût historique d'acquisition ou de production.

Concernant l'approche par composants, les principes actuellement appliqués sont les suivants :

- en ce qui concerne les bâtiments, la partie « construction » proprement dite (gros œuvre) et la partie « aménagements » (cloisons, électricité, installations air comprimé, etc.) font l'objet de durées d'amortissements différentes (20 à 30 ans pour les constructions et 10 ans pour les aménagements),
- en ce qui concerne le matériel industriel et les autres immobilisations corporelles d'une valeur unitaire significative (supérieure à 50 K€), en fonction de la nature des éléments constitutifs et du rythme d'usure de chacun de ces éléments, les composants dont la valeur unitaire est supérieure à 15% de la valeur globale de l'immobilisation sont également séparés, de manière à appliquer des durées d'amortissement différentes.

LES AMORTISSEMENTS sont calculés sur la base de la durée probable d'utilisation des différentes catégories de biens et sur le mode linéaire. La base amortissable représente la différence entre le coût de l'actif et la valeur résiduelle, considérée comme nulle pour l'ensemble des biens amortissables.

Les principales durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- constructions : entre 20 et 30 ans selon la qualité des bâtiments construits,
- aménagements des terrains et des constructions : 10 ans,
- matériel industriel : entre 3 et 7 ans selon le type de matériel,
- outillage industriel et moules : 3 ans,
- matériel de transport : 4 ans pour les voitures de tourisme, 5 ans pour les gros véhicules utilitaires,
- matériel de bureau et informatique : entre 3 et 5 ans selon le type d'équipement,
- mobilier de bureau : 10 ans.

MATÉRIELS PRIS OU DONNÉS EN LOCATION

Les matériels faisant l'objet de contrats de location-financement au bénéfice des sociétés du groupe ont été immobilisés, lorsque leur valeur unitaire est supérieure à 15 K€.

Les matériels faisant l'objet de contrats de location-financement au bénéfice des clients ne sont pas immobilisés, qu'il s'agisse de matériels préalablement immobilisés, pris en crédit-bail (leasing adossé) ou pris en location (location adossée). Ces actifs sont présentés en créances pour un montant égal à l'investissement net du contrat de location.

Les matériels faisant l'objet de contrats de location simple au bénéfice des clients sont immobilisés dans les catégories d'actifs appropriées. Ils sont amortis sur une durée de 8 ans.

NOTE 1.10. PERTE DE VALEUR D'UN ACTIF IMMOBILISÉ

Les actifs à durée d'utilité indéterminée, par exemple les goodwill, ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont revus à chaque clôture, afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur.

Lorsqu'un indice de perte de valeur interne ou externe existe, la valeur recouvrable de l'actif concerné est appréciée au niveau du groupe d'actifs auquel il appartient (Unité Génératrice de Trésorerie). Les Unités Génératrices de Trésorerie correspondent à des sous-ensembles cohérents produisant des flux de trésorerie indépendants.

Au niveau du groupe Manitou, les principales Unités Génératrices de Trésorerie identifiées correspondent à la fabrication et à la commercialisation de matériel de maintenance, à la fabrication de mâts, à la commercialisation de pièces de rechange et accessoires, ainsi qu'au financement des ventes de matériel de maintenance auprès d'utilisateurs finaux. Les UGT s'intègrent dans les secteurs opérationnels définis par le groupe.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou à sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. La valeur d'utilité correspond aux flux de trésorerie actualisés attendus provenant de l'utilisation de l'Unité Génératrice de Trésorerie considérée.

Les flux de trésorerie estimés proviennent de plans sur 5 ans validés par la direction du groupe. Les hypothèses sous-jacentes à l'établissement de ces plans comprennent notamment l'évolution des marchés dans lesquels les Unités Génératrices de Trésorerie opèrent, les évolutions des prix de vente des produits et des prix d'achat des matières et des composants. Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital établi par le groupe.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT considérée, une dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel non courant en diminution de l'actif ou du groupe d'actifs concerné.

NOTE 1.11. VALORISATION ET DÉPRÉCIATION DES STOCKS

Les méthodes adoptées pour la valorisation des stocks et le calcul des dépréciations de stocks sont conformes à la norme IAS 2. Les stocks ont été valorisés sur les bases suivantes :

- marchandises : valorisées au prix d'achat moyen pondéré,
- matières premières : valorisées au prix d'achat moyen pondéré,
- produits semi-ouvrés, en cours de fabrication et produits finis : valorisés au prix de revient de fabrication (matières premières au coût réel, machines et main-d'œuvre au coût réel),

Les produits semi-ouvrés et finis sont valorisés sur la base d'un niveau d'activité normal.

Par ailleurs, des provisions pour dépréciation des stocks ont été comptabilisées lorsque la valeur nette de réalisation des biens et marchandises est inférieure à leur prix de revient.

NOTE 1.12. ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES ACTIFS FINANCIERS

NOTE 1.12.1. CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES

Les créances de financement des ventes sont évaluées au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur, une dépréciation est enregistrée. Le montant de la perte constatée est enregistré en compte de résultat.

NOTE 1.12.2. TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Les titres de participation dans des sociétés qui ne sont ni contrôlées, ni sous influence notable, sont classifiés comme « titres disponibles à la vente ». Ces titres sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les réserves consolidées.

Une dépréciation est enregistrée en compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres détenus en deçà de leur coût constitue une indication objective de dépréciation.

NOTE 1.12.3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires ainsi que des placements à capital garanti mobilisables ou cessibles à très court terme. Tous les éléments sont évalués à leur juste valeur par résultat.

NOTE 1.12.4. ACTIFS FINANCIERS À COURT TERME

Les actifs financiers à court terme sont évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat.

NOTE 1.13. ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES PASSIFS FINANCIERS

NOTE 1.13.1. EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les emprunts sont initialement enregistrés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction directement attribuables. A chaque clôture, ces emprunts sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières comprennent donc les intérêts ainsi qu'un étalement des coûts encourus sur la durée de l'emprunt.

NOTE 1.13.2. VALORISATION DES PACTES D'ACTIONNAIRES (PUTS DE MINORITAIRES)

La société Manitou BF SA a conclu des pactes définissant les modalités de rachat de parts détenues par des actionnaires minoritaires dans des filiales consolidées en intégration globale. En l'absence de norme ou d'interprétation spécifique, la juste valeur de l'engagement envers les actionnaires minoritaires est comptabilisée en passif financier par prélèvement sur les intérêts minoritaires et, pour la part excédant la valeur des intérêts minoritaires, sur les capitaux propres part du groupe. La variation du passif financier relative à l'évolution d'un exercice à l'autre de la juste valeur de l'engagement envers les actionnaires minoritaires est également comptabilisée en passif financier par prélèvement sur les intérêts minoritaires et, pour la part excédant la valeur des intérêts minoritaires, sur les capitaux propres part du groupe.

NOTE 1.14. PRINCIPES D'ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur de tous les actifs et passifs financiers est déterminée à la clôture soit à des fins de comptabilisation soit à des fins d'informations données en annexes (voir note 9).

La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif (niveau 1),
- soit à partir de techniques de valorisation interne faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbes de taux...), les valorisations issues de ces modèles sont ajustées afin de tenir compte d'une évolution raisonnable du risque du groupe ou de la contrepartie (niveau 2),
- soit à partir de techniques de valorisation interne intégrant des paramètres estimés par le groupe en l'absence de données observables (niveau 3),

NOTE 1.15. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS DE COUVERTURE

NOTE 1.15.1. ÉVALUATION

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé. Ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur à chaque date d'arrêté.

La juste valeur des contrats et options de change à terme est estimée à partir des conditions de marché. Celle des dérivés de taux représente ce que le groupe recevrait ou paierait pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours.

NOTE 1.15.2. DOCUMENTATION

Dès le début de la transaction, le groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que sa politique de couverture. Le groupe documente également l'évaluation du caractère hautement efficace de la relation de couverture au commencement de chaque opération et à chaque arrêté comptable, de manière prospective et rétrospective.

NOTE 1.15.3. COMPTABILISATION

La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférents à la réévaluation à la juste valeur dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Tous les instruments dérivés utilisés par le groupe sont désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie futurs. En conséquence :

COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE

- La partie efficace des variations de juste valeur des instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie est enregistrée dans les capitaux propres. Les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés en compte de résultat lorsque l'élément couvert affecte ce dernier.
- La partie inefficace des variations de juste valeur est enregistrée directement en compte de résultat.

CLASSIFICATION AU COMPTE DE RÉSULTAT

- Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace ou à la partie efficace recyclée en résultat des opérations de change à terme est enregistré en exploitation (couverture de flux opérationnels).
- Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace ou à la partie efficace recyclée en résultat des swaps ou des caps de taux d'intérêt est enregistré en produits ou charges financières.

NOTE 1.16. TITRES D'AUTO-CONTRÔLE

Les titres d'auto-contrôle détenus par le groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres, quelle que soit leur affectation future (IAS 32).

Lors de la cession des titres, le prix de cession est comptabilisé directement en augmentation des capitaux propres du groupe et, dès qu'il est encaissé, en trésorerie. Aucun profit ou perte n'est donc comptabilisé dans le résultat de l'exercice.

NOTE 1.17. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS MANITOU BF

Conformément à IFRS 2, les options d'achat d'actions attribuées à des salariés et aux mandataires sociaux du groupe après le 7.11.2002 ont été évaluées à leur juste valeur à leur date d'attribution définie comme étant la date à laquelle le Conseil d'administration (ou le Directoire pour les exercices antérieurs à 2009) consent à attribuer les options au profit des salariés ou des mandataires sociaux concernés. Les options d'achat d'actions ont été valorisées sur la base d'un modèle binomial en se basant sur les hypothèses suivantes mesurées à la date d'attribution de chacun des plans :

- prix d'exercice,
- cours de l'action à la date d'attribution,
- durée de vie estimée,
- taux sans risque correspondant à la durée de vie estimée des options (obligation d'état long terme à zéro coupon),
- volatilité estimée,
- taux de dividende par action.

Ces hypothèses sont décrites dans la Note 15.4 des états financiers consolidés.

La juste valeur ainsi déterminée est prise en compte de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits (4 ans).

Aucune nouvelle attribution n'a été réalisée sur l'exercice.

NOTE 1.18. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

GARANTIE

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des machines et des pièces détachées au moment de leur vente aux réseaux ou à la clientèle finale. Elle couvre la garantie contractuelle, ainsi que son éventuelle extension après étude au cas par cas. La provision est établie sur la base de projections de données statistiques historiques.

Une provision peut aussi être comptabilisée dans le cadre d'une campagne de rappel d'un matériel spécifique pour résoudre un dysfonctionnement significatif ou dangereux. Dans ce cas, la provision est évaluée en appliquant le coût unitaire de remise à niveau au parc de machines concerné.

MESURES DE RESTRUCTURATION / INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Le coût estimé des mesures de restructuration et des indemnités de fin de contrat de travail est pris en charge et comptabilisé en provision lorsqu'elles ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

NOTE 1.19. AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe met en œuvre un certain nombre de régimes d'avantages au personnel, régimes à cotisations définies ou régimes à prestations définies :

- les régimes à cotisations définies désignent des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le groupe Manitou verse des cotisations à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à verser des cotisations supplémentaires dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer les prestations dues au titre des services rendus. Les cotisations sont comptabilisées en charges de personnel lorsqu'elles sont exigibles.
- les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leurs coûts, sont évalués selon la norme IAS 19 révisée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les engagements correspondant aux avantages accordés sont évalués en prenant en compte des hypothèses démographiques et économiques propres à chaque entité concernée. Ils sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêt des obligations de première catégorie. Les catégories de plans à prestations définies existant au sein du groupe Manitou ainsi que les principales hypothèses utilisées sont détaillées dans la Note 17 aux états financiers consolidés.

Les écarts actuariels générés par la révision des hypothèses sont enregistrés en réserves au 31 décembre 2017.

La charge nette de l'exercice correspond à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation, du rendement attendu des actifs du régime et si applicable des coûts de gestion des actifs.

NOTE 1.20. IMPÔTS

Conformément à la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont systématiquement comptabilisés. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés en fonction de leur probabilité de réalisation future.

Au sein d'une même entité fiscale, les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et ses passifs d'impôts exigibles.

Le groupe a par ailleurs considéré que la CVAE française avait des caractéristiques proches de certains autres impôts et taxes à l'étranger, par exemple l'IRAP italien, déjà analysé par les émetteurs concernés comme relevant du champ d'application de la norme IAS 12. Conformément aux dispositions d'IAS 12, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur la ligne « impôts » du compte de résultat.

NOTE 1.21. TRAITEMENT DES SUBVENTIONS

Les subventions publiques sont comptabilisées dès lors qu'il existe une assurance raisonnable que ces dernières seront reçues et que le groupe sera à même de se conformer aux conditions d'attribution.

Les subventions relatives à des actifs amortissables sont comptabilisées initialement au passif du bilan et rapportées au compte de résultat au rythme de l'amortissement des actifs considérés.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé comme une subvention en résultat de la période.

NOTE 1.22. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8, les informations par secteurs opérationnels sont établies sur la base des reportings opérationnels transmis au management du groupe. Ces informations sont établies selon le référentiel IFRS applicable aux comptes consolidés.

Elles intègrent les éléments suivants :

- chiffre d'affaires,
- résultat opérationnel,
- résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence,

qui sont les indicateurs de performance des divisions.

Les secteurs présentés au titre de l'information sectorielle sont les divisions MHA, CEP et S&S.

NOTE 1.23. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits résultant de la vente des produits du groupe, des différents produits de négoce et des prestations de services associées à ces ventes. Il figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque les risques et avantages liés aux produits sont transférés à l'acquéreur, c'est-à-dire au moment où ceux-ci sont mis à la disposition du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires indépendants, ou lors de leur livraison au client final pour les ventes directes. La marge est constatée immédiatement.

NOTE 1.24. MODALITÉS DE CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Pour le calcul du résultat dilué par action, le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Manitou BF ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

NOTE 2 FAITS MARQUANTS

LITIGE

En mai 2017, le groupe Manitou a été assigné par la société JC Bamford Excavators Limited (JCB), en France, au Royaume-Uni puis en Italie pour la contrefaçon de deux brevets européens se rapportant à certaines caractéristiques concernant le système de commande de la coupure de surcharge de certains chariots télescopiques commercialisés dans l'Union Européenne.

Sur le plan financier, le demandeur réclame devant le tribunal français une provision de 20 millions d'euros à parfaire. Ses demandes financières devant le tribunal anglais ne sont pas chiffrées, mais l'assignation indique qu'à des fins procédurales la valeur commerciale de la demande est estimée à un montant supérieur à 10 millions de livres sterling. Pour l'Italie, l'assignation ne précise aucune demande chiffrée.

La procédure judiciaire s'est poursuivie au cours du second semestre. Toutefois aucun événement significatif n'est intervenu sur cette période.

En l'état de l'avancement des procédures, le risque financier susceptible d'être encouru est difficile à estimer. De plus, une sortie de ressource au titre de ces demandes semble peu probable eu égard aux éléments avancés par Manitou pour se défendre. Par conséquent, aucune provision au titre de ces demandes n'a été comptabilisée dans les comptes du groupe.

NOTE 3 ÉVOLUTION DE PÉRIMÈTRE

TEREX

Le 8 mai 2017, le groupe Manitou a réalisé l'acquisition de 100% des titres de la société Terex Equipment Private Limited (TEPL) en Inde, créée en 2003, la société TEPL est spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution de matériels de construction, principalement des tractopelles et des mini-chargeurs. TEPL a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros essentiellement dans le sous-continent indien. La nouvelle dénomination sociale de cette société à la suite de son intégration est Manitou Equipment India (MEI).

LIFTRITE (MARPOL)

Le 24 juillet 2017, le groupe Manitou a pris une participation majoritaire dans la société australienne Marpoll Pty Ltd (LiftRite Hire & Sales) basée à Perth. Concessionnaire spécialisé sur les marchés de la construction et du secteur minier, LiftRite est le distributeur historique et exclusif des produits de marques Manitou et Gehl en Australie-occidentale. Cette transaction permet au groupe Manitou d'acquies 55% des parts LiftRite Hire & Sales, avec une option d'achat complémentaire lui donnant la possibilité d'atteindre 96% de participation d'ici à 3 ans. Le chiffre d'affaires réalisé par la société en 2016 a été de 12 millions d'euros.

NOTE 4 INFORMATION SUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le groupe est organisé en trois divisions, deux divisions produits et une division services : **La division produits MHA** (Material Handling and Access – matériel de manutention et nacelles) regroupe les sites de production français et italien dédiés en particulier aux chariots télescopiques, aux chariots à mâts industriels et tout-terrain, aux chariots embarqués et aux nacelles élévatrices. Elle a pour mission d'optimiser le développement et la production de ces matériels de marque Manitou.

La division produits CEP (Compact Equipment Products – matériel compact) a pour mission d'optimiser le développement et la production des chargeuses compactes sur roues, sur chenilles et articulées, des tractopelles et des télescopiques de marques Gehl & Mustang.

La division S&S (Services & Solutions) regroupe l'ensemble des activités de services à la vente (approches financements, contrats de garantie, contrats de maintenance, full service, gestion de flotte, etc.), de services après-vente (pièces de rechange, formation technique, gestion des garanties, gestion de l'occasion, etc.) et de service aux utilisateurs finaux (géo-localisation, formation utilisateurs, conseils, etc.). Cette division a pour objectif de bâtir les offres de services permettant de répondre aux attentes de chacun de nos clients dans notre chaîne de valeur et d'accroître le chiffre d'affaires résilient du groupe.

Ces trois divisions conçoivent et assemblent les produits et les services qui sont distribués par l'organisation commerciale et marketing aux concessionnaires et grands comptes du groupe répartis dans 140 pays.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR DIVISIONS MHA, CEP, S&S

	31.12.2017 en milliers d'euros	MHA Material Handling and Access	CEP Compact Equipment Products	S&S Services & Solutions	Total
Chiffre d'affaires		1 095 217	244 029	251 722	1 590 968
Coût des biens et services vendus		-931 822	-214 385	-186 039	-1 332 246
Frais de recherche et développement		-17 042	-3 758		-20 800
Frais commerciaux, marketing et service		-43 168	-14 240	-37 293	-94 701
Frais administratifs		-28 002	-12 260	-9 434	-49 696
Autres produits et charges d'exploitation		894	694	332	1 920
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		76 076	80	19 288	95 445
Perte de valeur des actifs					
Autres produits et charges opérationnels non courants		-4 970	262	-258	-4 966
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		71 106	342	19 030	90 479
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		-387		2 834	2 447
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRES QUOTE-PART DE RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS MEE		70 718	342	21 865	92 926

	31.12.2016 en milliers d'euros	MHA Material Handling and Access	CEP Compact Equipment Products	S&S Services & Solutions	Total
Chiffre d'affaires		903 676	202 721	225 136	1 331 533
Coût des biens et services vendus		-763 997	-181 617	-169 300	-1 114 915
Frais de recherche et développement		-14 734	-3 604		-18 339
Frais commerciaux, marketing et service		-38 312	-10 814	-33 854	-82 980
Frais administratifs		-25 671	-11 912	-7 828	-45 412
Autres produits et charges d'exploitation		1 387	-729	105	763
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		62 347	-5 955	14 258	70 649
Perte de valeur des actifs					
Autres produits et charges opérationnels non courants		-536	-243	-206	-985
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		61 811	-6 199	14 052	69 664
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		-527		3 009	2 482
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRES QUOTE-PART DE RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS MEE		61 284	-6 199	17 061	72 146

L'activité de distribution de pièces de rechange et d'accessoires intégrée dans la division Services & Solutions bénéficie de services portés par les divisions MHA et CEP (R&D, qualification des pièces, qualification des fournisseurs), de la base installée de machines vendues, ainsi que de la notoriété des marques développées par ces mêmes divisions.

Afin de rémunérer l'ensemble de ces bénéfices, le reporting par division suivi par le groupe intègre une redevance de la division Services & Solutions aux divisions MHA et CEP. Cette redevance est calculée sur la base de comparables externes de distributeurs de pièces indépendants dont le résultat opérationnel médian sur

une période de 5 ans ressort respectivement à 4,25% en Europe et à 4,87% aux USA, principales zones sur lesquelles la division S&S opère. Cette redevance est intégrée dans chaque division sur la ligne « Coût des biens et services vendus », qui correspond donc aux charges de biens et services vendus nets des charges ou des produits de redevances.

Les actifs et flux de trésorerie, de même que les dettes, ne sont pas alloués aux différentes divisions, les informations par secteurs opérationnels utilisées par le management du groupe n'intégrant pas ces différents éléments.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

31.12.2017						
en milliers d'euros	Europe du Sud	Europe du Nord	Amériques	APAM	Total	
MHA	421 824	490 891	79 330	103 171	1 095 217	
CEP	13 803	32 547	162 793	34 886	244 029	
S&S	87 019	78 494	50 923	35 286	251 722	
TOTAL	522 646	601 932	293 046	173 343	1 590 968	

31.12.2016						
en milliers d'euros	Europe du Sud	Europe du Nord	Amériques	APAM	Total	
MHA	353 546	397 745	66 838	85 547	903 676	
CEP	9 869	26 963	149 208	16 682	202 721	
S&S	80 847	71 186	47 155	25 947	225 136	
TOTAL	444 262	495 894	263 201	128 176	1 331 533	

NOTE 5 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NOTE 5.1. ÉVOLUTION DE LA VALEUR NETTE COMPTABLE

en milliers d'euros	31.12.2016	Acquisition	Sortie	Var périmètre	Autres	Écart de conversion	Montant brut 31.12.2017
Goodwill	77 845					-9 894	67 951
Frais de développement	61 454	7 593			0	-2 591	66 457
Marques	30 358					-3 675	26 682
Autres immobilisations incorporelles	77 334	6 561	-16		354	-4 327	79 905
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	169 146	14 153	-16	0	354	-10 593	173 044

en milliers d'euros	31.12.2016	Dotation	Reprise	Var périmètre	Autres	Écart de conversion	Amort. et pertes de valeur 31.12.2017
Goodwill	-77 557					9 894	-67 663
Frais de développement	-36 839	-5 933				1 092	-41 680
Marques	-30 358					3 675	-26 682
Autres immobilisations incorporelles	-67 855	-3 528	16		-325	4 104	-67 588
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-135 051	-9 460	16	0	-325	8 671	-135 950

en milliers d'euros	31.12.2016	Montant net 31.12.2017
Goodwill	288	288
Frais de développement	24 615	24 777
Marques		
Autres immobilisations incorporelles	9 479	12 317
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 094	37 094

Les principaux investissements incorporels 2017 concernent les frais de développement pour 7,6 M€ et les systèmes d'information pour 6,4 M€.

Pour mémoire les pertes de valeur enregistrées sur les actifs incorporels hors goodwill au 31 décembre 2017 s'élèvent à :

	en milliers d'euros	31.12.2017
Frais de développement		-1 114
Marques		-26 682
Autres immobilisations incorporelles		-25 916
TOTAL		-53 712

NOTE 5.2. DÉTAIL DES GOODWILLS NETS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	en milliers d'euros	31.12.2016	Montant net 31.12.2017
Manitou Portugal SA		71	71
Manitou Italy (ex OMCI)		174	174
Autres		43	43
TOTAL		288	288

NOTE 5.3. DÉPRÉCIATION DES GOODWILLS

Les principaux critères retenus lors de l'élaboration des tests de dépréciation sont détaillés dans la note 7.

NOTE 6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	en milliers d'euros	31.12.2016	Acquisition	Cessions	Var. périmètre	Autres	Écart de conversion	Montant brut 31.12.2017
Terrains		30 612	1 846	0	0	1 224	-614	33 068
Constructions		155 467	1 360	-183	550	855	-4 786	153 263
Installations techniques, matériel et outillages		169 509	6 242	-5 678	2 943	10 156	-5 769	177 403
Autres immobilisations corporelles		75 167	16 709	-1 744	18 597	-15 044	-2 898	90 787
Immobilisations corporelles en cours		2 994	6 365	0	0	-4 786	-292	4 281
TOTAL		433 749	32 522	-7 605	22 090	-7 595	-14 359	458 802

	en milliers d'euros	31.12.2016	Dotation	Reprise	Var. périmètre	Autres	Écart de conversion	Amort. et pertes de valeur 31.12.2017
Terrains		-7 494	-722	0	0	0	141	-8 075
Constructions		-87 073	-6 218	180	-256	3	1 945	-91 419
Installations techniques, matériel et outillages		-141 576	-10 489	5 670	-2 237	-1	4 453	-144 180
Autres immobilisations corporelles		-47 151	-6 483	1 516	-14 440	2 874	1 875	-61 811
Immobilisations corporelles en cours			0	0	0	0	0	0
TOTAL		-283 295	-23 912	7 366	-16 933	2 874	8 416	-305 485

	en milliers d'euros	31.12.2016	Montant net 31.12.2017
Terrains		23 118	24 993
Constructions		68 393	61 844
Installations techniques, matériel et outillages		27 932	33 223
Autres immobilisations corporelles		28 016	28 976
Immobilisations corporelles en cours		2 994	4 281
TOTAL		150 454	153 317

Les investissements réalisés en 2017 s'élèvent à 32,5 M€ contre 30,0 M€ en 2016. Ils comprennent 6,8 M€ de terrains et infrastructures, 12,6 M€ d'outils industriels, 9,4 M€ de matériel de flotte de location et 3,7 M€ d'autres projets.

NOTE 7 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

Au 31 décembre 2017, le groupe Manitou ne dispose pas de goodwill ou d'autres actifs à durée d'utilité indéterminée nécessitant des tests de valeur annuels. Seuls les actifs amortis, en particulier les frais de développement, sont soumis à des tests lorsqu'un indice de perte de valeur existe. La revue des indicateurs n'a pas amené le groupe à constater de dépréciation au titre de l'exercice 2017.

NOTE 8 ENTREPRISES ASSOCIÉES

NOTE 8.1. ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

en milliers d'euros	31.12.2016	Quote-part du résultat net	Dividendes	Variation de périmètre	Inc. Monétaire	31.12.2017
Manitou Finance France SAS	12 389	1 157	-1 533	0	0	12 013
Manitou Finance Ltd.	10 522	1 677	-3 074	0	-352	8 773
Hangzhou Manitou Machinery Equipment	982	-387	0	0	-52	543
TOTAL	23 893	2 447	-4 607	0	-404	21 329

NOTE 8.2. QUOTE-PART DE RÉSULTAT ET DE CAPITAUX PROPRES DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

en milliers d'euros	31.12.2016	Résultat 31.12.2017	Résultat 31.12.2016	Capitaux propres* 31.12.2017
Manitou Finance France SAS	933	1 157	-182	-558
Manitou Finance Ltd.	2 075	1 677	5 649	3 901
Hangzhou Manitou Machinery Equipment	-527	-387	-270	-709
TOTAL	2 482	2 447	5 197	2 634

* Contribution des entreprises associées dans les capitaux propres du groupe (quote-part des capitaux propres de la société mise en équivalence, net de la valeur des titres)

NOTE 8.3. DÉTAIL PAR SOCIÉTÉ DES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS

en milliers d'euros	Activité	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total bilan	Actif net	Quote-part détenue 31.12.2017
Manitou Finance France SAS	Financement	3 805	2 362	153 667	24 518	49%
Manitou Finance Ltd.	Financement	6 357	3 422	134 583	17 905	49%
Hangzhou Manitou Machinery Equipment	Production	3 455	-775	2 283	1 085	50%

en milliers d'euros	Activité	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total bilan	Actif net	Quote-part détenue 31.12.2016
Manitou Finance France SAS	Financement	4 005	1 905	148 349	25 283	49%
Manitou Finance Ltd.	Financement	8 112	4 236	157 962	21 474	49%
Hangzhou Manitou Machinery Equipment	Production	2 654	-1 054	3 201	1 964	50%

NOTE 9 INSTRUMENTS FINANCIERS

NOTE 9.1. RÉCONCILIATION DES LIGNES DU BILAN - ACTIF

		en milliers d'euros	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	31.12.2017 Total bilan
Actifs financiers non courants	Note 9.2		3 582	51	2 024	5 657
Actifs financiers courants	Note 9.3			23	2 731	2 754
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 9.4				39 570	39 570
Créances de financement des ventes - part non-courante	Note 12			3 840		3 840
Autres actifs non courants				348		348
Clients	Note 11			324 593		324 593
Créances de financement des ventes - part courante	Note 12			1 713		1 713
Autres créances courantes	Note 14			32 348		32 348
TOTAL			3 582	362 916	44 325	410 823

		en milliers d'euros	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	31.12.2016 Total bilan
Actifs financiers non courants	Note 9.2		3 840		3 760	7 599
Actifs financiers courants	Note 9.3			24	3 865	3 888
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 9.4				53 602	53 602
Créances de financement des ventes - part non courante	Note 12			2 784		2 784
Autres actifs non courants				359		359
Clients	Note 11			279 263		279 263
Créances de financement des ventes - part courante	Note 12			1 332		1 332
Autres créances courantes	Note 14			27 758		27 758
TOTAL			3 840	311 520	61 226	376 586

Les actifs financiers sont évalués à partir de techniques de valorisation interne (niveau 2) (cf. note 1.14) à l'exception de certains équivalents de trésorerie (note 9.4) évalués en fonction de prix cotés sur un marché actif (niveau 1).

NOTE 9.2. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

	en milliers d'euros	31.12.2016	Variation	Juste valeur	Recyclage	Écart de conversion	Var. périmètre	Autres	31.12.2017
Titres disponibles à la vente :									
- Autres titres		3 840	122	92	0	-472	0	0	3 582
Dérivés		0	0	0	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers non courants		3 760	-1 320	0	0	-364	0	0	2 075
TOTAL		7 599	-1 198	92	0	-836	0	0	5 657

NOTE 9.3. ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur juste valeur à la date de clôture :

	en milliers d'euros	31.12.2016	Montant net 31.12.2017
Actifs financiers disponibles à la vente		3	3
Dérivés		3 173	1 945
Actifs financiers à la juste valeur par compte de résultat		2	2
Prêts et avances		24	23
Divers		687	781
TOTAL		3 888	2 754

NOTE 9.4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	en milliers d'euros	31.12.2016	Montant net 31.12.2017
Disponibilités		51 432	35 657
Dépôts à terme et autres		2 076	3 913
SICAV monétaires & autres		94	0
TOTAL		53 602	39 570

NOTE 9.5. RÉCONCILIATION DES LIGNES DU BILAN – PASSIF

Les différentes catégories de passifs financiers à la date de clôture sont les suivantes. Elles sont détaillées dans la note 9.6 ci-dessous.

		en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
Passifs financiers non courants	Note 9.6		52 948	47 899
Autres passifs non courants			992	2 677
Passifs financiers courants	Note 9.6		63 162	70 402
Fournisseurs	Note 18		211 557	260 063
Autres dettes courantes	Note 18		101 235	118 402
TOTAL			429 895	499 443

Les passifs financiers sont évalués à partir de techniques de valorisation interne (niveau 2), cf. note 1.14.

NOTE 9.6. PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

Les principes d'évaluation et de comptabilisation sont définis en note 1.13.

		en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017 Courant
Financements à court terme et découverts bancaires			4 432	5 435
Emprunts bancaires			44 754	47 108
Emprunts sur locations financement			1 388	196
Dettes financières relative aux ventes avec recours	Note 12		0	0
Dérivés passifs - change et taux			5 143	2 103
Emprunts obligataires			0	6 972
Autres emprunts			6 541	8 118
TOTAL			62 259	69 932
Pactes d'actionnaires et dettes sur plan de stock-option (cash-settled)			903	470
TOTAL			63 162	70 402

		en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017 Non courant	un à cinq ans	+ cinq ans
Emprunts bancaires			5 986	6 569	3 519	3 050
Emprunts sur locations financement			2 893	141	141	0
Dettes financières relative aux ventes avec recours	Note 12		0	0	0	0
Dérivés passifs - taux			0	0	0	0
Emprunts obligataires			44 070	37 211	12 411	24 800
Autres emprunts			-1	3 978	3 968	10
TOTAL			52 948	47 899	20 038	27 861
Pactes d'actionnaires et dettes sur plan de stock-option (cash-settled)			0	0	0	0
TOTAL			52 948	47 899	20 038	27 861

Le groupe assure l'essentiel du financement de ses besoins par des financements bancaires (crédits moyens termes ou lignes de découverts bancaires). Il a néanmoins initié dès 2012 une diversification en émettant trois emprunts obligataires en 2012, 2013 et 2015, portant la dette désintermédiée à un montant total de 44 M€ au 31 décembre 2017. Par ailleurs, le contrat de financement bancaire de la société mère avait été aménagé et étendu en décembre 2016 pour une durée de 5 ans, à laquelle s'ajoutent deux possibilités d'extension d'1 an.

NOTE 9.6.1. CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPAUX EMPRUNTS BANCAIRES

	en milliers d'euros	31.12.2017		Monnaie	Échéance	Taux effectif
		Courant	Non courant			
Revolving	44 151			EUR	variable	/
BPI(1)	461		2 565	EUR	T2/2021	2,82%
BPI(2)	767		1 796	EUR	T2/2024	4,41%
Autres	1 138		2 201	AUD	T4 2022	4,30%

	en milliers d'euros	31.12.2016		Monnaie	Échéance	Taux effectif
		Courant	Non courant			
Revolving	44 102			EUR	variable	-/
BPI(1)	32		2 992	EUR	T2/2021	2,82%
BPI(2)	21		2 994	EUR	T2/2024	4,41%

En décembre 2016, Manitou a aménagé et étendu son financement mis en place en 2013. La nouvelle ligne RCF (Revolving Credit Facility) multidevises s'élève à 180 millions d'euros d'une maturité de 5 ans avec une extension possible de 2 ans.

Ce contrat inclut des clauses de ratios (covenants), de « material adverse change* » et de « cross default » pouvant limiter les possibilités d'utilisation ou affecter le terme des lignes de crédit. Il comprend des clauses de « negative pledge » assorties de seuils et de dérogations.

Lignes	Signataires	Principales clauses contractuelles	
		S2 2016 à S1 2022	
Revolving Facility	Manitou BF	Gearing < 1	
		Leverage < 3,5 sauf quelques exceptions	
		Limitation des investissements	
		Limitation des acquisitions et des cessions des actifs	
		Limitation de l'endettement additionnel	
		Clause de changement de contrôle	
		Dividende inférieur à 100% du résultat net	

* définition au paragraphe 7.7 du présent document

NOTE 9.6.2. CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES

	en milliers d'euros	31.12.2017		Monnaie	Échéance	Taux effectif
		Courant	Non courant			
Emprunt obligataire 2012 - 2018		7 075	0	EUR	T4/2018	5,95%
Emprunt obligataire 2013 - 2019		20	12 411	EUR	T4/2019	5,35%
Emprunt obligataire 2015 - 2022		460	24 800	EUR	T2/2022	4,00%

Les emprunts obligataires seront remboursés in fine respectivement au 4ème trimestre 2018, au 4ème trimestre 2019 et au 2ème trimestre 2022.

NOTE 9.6.3. ENCOURS VIS-À-VIS DES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

La part de l'encours vis-à-vis des établissements financiers se répartit comme suit :

	en milliers d'euros	31.12.2016		31.12.2017	
		Encours autorisé	Encours utilisé	Encours autorisé	Encours utilisé
Financements à court terme et découvert bancaire		62 000	4 432	62 000	5 435
Emprunts sur location financement		4 282	4 282	337	337
AUTRES EMPRUNTS BANCAIRES					
- Emprunts à terme amortissables		6 000	5 986	5 589	5 589
- Crédits renouvelables		180 000	44 107	180 000	44 150

NOTE 9.6.4. VARIATIONS CASH/NON CASH DES ÉLÉMENTS FINANCIERS

		31.12.2016	Flux de trésorerie	Flux "non-cash"				31.12.2017
				Var.périmètre	Ecart de conversion	Juste valeur	Autres & Reclass	
Emprunts bancaires - courant	A	44 754	-122	1 721	-63	0	818	47 108
Emprunts bancaires - non courant	B	5 986	-586	2 100	-112	0	-818	6 569
Emprunts sur locations financement - courant	A	1 388	35	0	-66	0	-1 162	196
Emprunts sur locations financement - non courant	B	2 893	-24	0	-126	0	-2 603	141
Emprunts obligataires - non courant	B	44 070	0	0	0	0	-6 859	37 211
Emprunts obligataires - courant	A		113	0	0	0	6 859	6 972
VARIATION DES DETTES FINANCIÈRES		99 092	-584	3 821	-367	0	-3 765	98 197
Autres emprunts - non courant	B	-1	1 221	59	58	0	2 640	3 978
Autres emprunts -courant	A	6 541	393	0	-869	0	2 053	8 118
Dérivés passifs - change et taux - courant	A	5 143	-240	0	0	-2 800	0	2 103
Dérivés actifs - change et taux - courant		-3 173	0	0	0	1 228	0	-1 945
Pactes d'actionnaires et dettes sur plan de stock-option (cash-settled) - courant	A	903	-511	0	0	0	78	470
Pactes d'actionnaires et dettes sur plan de stock-option (cash-settled) - non courant	B	0	135	0	-134	0	0	0
VARIATION DES AUTRES ÉLÉMENTS		9 414	999	59	-945	-1 572	4 771	12 725
Réconciliation avec les passifs financiers courants et non courants (note 9.5)								
Financements à court terme et découverts bancaires	A	4 432	1 003	0	0	0	0	5 435
TOTAL PASSIFS FINANCIERS COURANTS	A	63 162	672	1 721	-999	-2 800	8 646	70 402
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	B	52 948	746	2 159	-314	0	-7 640	47 899

NOTE 9.7. DÉRIVÉS

Afin de sécuriser un niveau maximum de frais financiers, le groupe a mis en place en lien avec le nouveau contrat de financement des caps et swaps de taux d'intérêt. Ces dérivés sont désignés comme instruments de couverture de flux futurs de trésorerie. Ils sont considérés comme hautement efficaces au 31 décembre 2017.

Les caractéristiques des Caps et Swaps au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

CAP

	en milliers d'euros	Taux moyen des CAP	Notionnel	Juste valeur au 31.12.2017
Inférieur à un an				0
1 à 2 ans		T4 2021 0.50%	25	0

SWAP

	en milliers d'euros	Taux moyen des SWAP	Notionnel	Juste valeur au 31.12.2017
Inférieur à un an		T3 2018 0,325%	25	0
1 à 2 ans		0	0	0

Au 31 décembre 2017, le groupe détient par ailleurs des contrats de ventes à terme de devises destinés à couvrir des flux futurs de trésorerie GBP, AUD, RUB et ZAR en euro pour un montant de 130 M€. Le groupe détient également des contrats d'achats à terme de devises destinés à couvrir des flux futurs de trésorerie USD et PLN en euro pour un montant de 9.4 M€.

Ces couvertures sont considérées comme efficaces au sens des normes IFRS. La variation de juste valeur de ces instruments est en conséquence enregistrée au passif du bilan pour 2.1 M€, à l'actif du bilan pour 1,9 M€ avec contrepartie fonds propres pour 1,2 M€, la valorisation des points de terme étant quant à elle enregistrée en résultat financier pour -0,8 M€ et +0,3 M€ en résultat opérationnel.

NOTE 9.8. ANALYSE DE SENSIBILITÉ AUX VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE

L'analyse de la sensibilité a été établie sur la base de la situation des créances, des dettes, de la trésorerie nette et des actifs financiers disponibles à la vente au 31 décembre 2017 pour les principales devises utilisées par le groupe dans le cadre de son activité.

La sensibilité correspond à une variation de plus 5% des devises concernées par rapport à leur cours de clôture.

31.12.2017 en milliers d'euros								
Créances et dettes libellées en monnaie étrangère Détail par monnaie de fonctionnement	AUD/ EUR +5%	GBP/ EUR +5%	USD/ EUR +5%	ZAR/ EUR +5%	SGD/ EUR +5%	RUB/ EUR +5%	BRL/ EUR +5%	INR/ EUR +5%
EUR								
Créances (AUD, GBP, USD, ZAR, RUB, BRL)	745	1572	537	514	0	260	202	9
Dettes (AUD, GBP, USD)	0	-199	-181	0	0	0	-13	0
Trésorerie nette et équivalent de trésorerie (AUD, GBP, USD, SGD, RUB)	134	106	-23	5	117	0	8	0
S/ TOTAL	878	1479	333	520	117	260	197	9
AUD								
Créances (EUR)	-75							
Dettes (EUR)	31							
Trésorerie nette et équivalent de trésorerie (EUR)	19							
S/ TOTAL	-24							
GBP								
Créances (EUR)		-191						
Dettes (EUR)		4						
Trésorerie nette et équivalent de trésorerie (EUR)		-118						
S/ TOTAL		-306						
USD								
Créances (EUR)			-461					
Dettes (EUR)			171					
Trésorerie nette et équivalent de trésorerie (EUR)			-56					
S/ TOTAL			-346					
ZAR								
Créances (EUR)				0				
Dettes (EUR)				7				
Trésorerie nette et équivalent de trésorerie (EUR)				0				
S/ TOTAL				7				
SGD								
Créances (EUR)					-199			
Dettes (EUR)					175			
Trésorerie nette et équivalent de trésorerie (EUR)					-95			
S/ TOTAL					-119			
RUB								
Créances (EUR)						-45		
Dettes (EUR)						86		
Trésorerie nette et équivalent de trésorerie (EUR)						0		
S/ TOTAL						41		

31.12.2017
en milliers d'euros

BRL

Créances (EUR)	0
Dettes (EUR)	223
Trésorerie nette et équivalent de trésorerie (EUR)	-321
S/ TOTAL	-98

INR

Créances (EUR)	0
Dettes (EUR)	1
Trésorerie nette et équivalent de trésorerie (EUR)	0
S/ TOTAL	1

TOTAL	855	1 173	-13	527	-2	301	99	10
--------------	------------	--------------	------------	------------	-----------	------------	-----------	-----------

NOTE 9.9. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les informations relatives à la gestion des risques financiers sont développées dans le paragraphe 3.1 du rapport de gestion.

NOTE 10 STOCKS

en milliers d'euros	31.12.2016	Variation de périmètre	Reclassement	Mouvements	Écart de conversion	Montant brut 31.12.2017
Matières premières	118 201	2 576	0	16 478	-4 954	132 301
Encours de fabrication	31 899	504	-1	3 402	-564	35 241
Produits finis	171 044	2 339	3 435	18 462	-6 206	189 074
Marchandises	109 089	2 849	1 223	6 657	-4 985	114 832
TOTAL	430 232	8 269	4 657	44 999	-16 709	471 448

en milliers d'euros	31.12.2016	Variation de périmètre	Reclassement	Mouvements	Écart de conversion	Provision 31.12.2017
Matières premières	-7 168	-216	788	850	251	-5 496
Encours de fabrication	0	0	0	0	0	0
Produits finis	-2 439	-197	-194	-885	125	-3 590
Marchandises	-11 211	-328	-589	619	548	-10 961
TOTAL	-20 819	-741	5	583	924	-20 048

en milliers d'euros	31.12.2016	Variation de périmètre	Reclassement	Mouvements	Écart de conversion	Montant net 31.12.2017
Matières premières	111 032	2 360	788	17 328	-4 704	126 805
Encours de fabrication	31 899	504	-1	3 402	-564	35 241
Produits finis	168 605	2 142	3 241	17 577	-6 080	185 484
Marchandises	97 877	2 521	634	7 275	-4 437	103 871
TOTAL	409 413	7 528	4 662	45 582	-15 784	451 400

Les reclassements concernent pour l'essentiel les matériels donnés en location et immobilisés qui sont transférés en stock à la fin du contrat de location pour être vendus comme matériel d'occasion.

NOTE 11 CLIENTS

en milliers d'euros	31.12.2016	Variation de périmètre	Reclassement	Mouvements	Écart de conversion	31.12.2017
COURANT						
Clients - brut	287 027	6 464	210	52 007	-15 008	330 700
Clients - dépréciation	Note 13 -7 764	-621	0	1 839	439	-6 107
Clients - net	279 263	5 843	210	53 846	-14 568	324 593
NON-COURANT						
Clients - brut	0	0	0	0	0	0
Clients - dépréciation	Note 13 0	0	0	0	0	0
Clients - net	0	0	0	0	0	0
TOTAL	279 263	5 843	210	53 846	-14 568	324 593

Le groupe a en général recours à une assurance crédit ou à du factoring pour sécuriser son encours clients. Dans certains cas, sur la base de la connaissance du client acquise par le groupe, l'encours pour un client donné peut être supérieur au montant garanti.

Sur le marché américain et conformément aux pratiques du secteur, Manitou Americas a, avec ses distributeurs, des accords de financement de stock (floor plan) pour des périodes variables pouvant aller jusqu'à 24 mois. Dans le cadre de ces « floor plans » les distributeurs doivent régler les machines dès qu'elles sont vendues au client final et au plus tard à l'issue de l'accord de financement de stock. Aucun droit de retour des machines en stock n'est accordé aux distributeurs.

Les créances échues font l'objet d'un suivi individualisé. Les critères de dépréciation sont essentiellement appréciés client par client en fonction de l'ancienneté des créances. Chaque entité effectue cette analyse en fonction des spécificités de ses marchés.

Les montants enregistrés au titre de la constitution et la reprise des provisions pour dépréciation de créances clients sont enregistrées en « Frais commerciaux, marketing et service ».

Les pertes sur créances clients se sont élevées à 2,2 M€ sur l'exercice 2017 et ont également été enregistrées sur la ligne « Frais commerciaux, marketing et service » du compte de résultat. Ces pertes sont partiellement couvertes par une reprise de dépréciation.

NOTE 12 CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES

Sont regroupées sur cette ligne, les créances représentatives de financements accordés aux clients finaux. Il s'agit soit de ventes via la mise en place de contrats de location-financement, soit dans le cas de Manitou Americas, de financement des ventes aux clients finaux.

en milliers d'euros	31.12.2016	Variation de périmètre	Autres	Mouvements	Écart de conversion	31.12.2017
BRUT						
Créances de location financement	4 077	0	0	1 542	-65	5 554
Financement des clients finaux	1 481	0	0	-583	-145	752
CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES - BRUT	5 558	0	0	959	-211	6 306
DÉPRÉCIATION						
Créances de location financement	Note 13 0	0	0	0	0	0
Financement des clients finaux	Note 13 -1 442	0	0	547	143	-752
CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES - DÉPRÉCIATION	-1 442	0	0	547	143	-752
NET						
Créances de location financement	4 077	0	0	1 542	-65	5 554
Financement des clients finaux	39	0	0	-36	-3	3
CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES - NET	4 116	0	0	1 506	-68	5 554
Dont						
Part non courante	2 784	0	0	1 102	-46	3 840
Part courante	1 332	0	0	404	-22	1 713

Une dépréciation est calculée en fonction de données statistiques historiques pour les clients non analysés de façon unitaire.

Les pertes enregistrées sur l'exercice 2017 au titre des créances de financement des ventes se sont élevées à 0,5 M€, partiellement couvertes par des reprises de dépréciation.

L'échéancier des créances de financement des ventes non courantes est le suivant :

en milliers d'euros	31.12.2017	1 à 2 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances de location financement - Net	3 840	1 491	2 340	9
Financement des clients finaux - Net				
CRÉANCES DE FINANCEMENT DES VENTES - PART NON COURANTE	3 840	1 491	2 340	9

NOTE 13 ACTIFS FINANCIERS - ANALYSE DES CRÉANCES ÉCHUES ET DÉPRÉCIATION

NOTE 13.1. ANALYSE DES CRÉANCES ÉCHUES ET DÉPRÉCIATIONS LIÉES

	en milliers d'euros	Non échu	Échu <30 J	Échu 31 - 90 J	Échu 91 - 120 J	Échu +120 J	31.12.2017 Total
Créances clients		181 903	46 024	93 379	2 194	7 201	330 700
Dépréciation créances clients		-115	-330	-2	-737	-4 922	-6 107
CRÉANCES CLIENTS - NET		181 788	45 694	93 377	1 457	2 279	324 593
Créances de financement des clients finaux						752	752
Dépréciation créances de financement clients finaux						-752	-752
CRÉANCES DE FINANCEMENT DES CLIENTS FINAUX - NET							
Créances de location financement		1 713					1 713
Dépréciation créances location financement							
CRÉANCES DE LOCATION FINANCEMENT - NET		1 713					1 713
TOTAL		183 501	45 694	93 377	1 457	2 279	326 307

NOTE 13.2. MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS FINANCIERS

	en milliers d'euros	31.12.2016	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Reclassements & autres	Écart de conversion	31.12.2017
Dépréciation créances clients		-7 764	-1 552	2 266	1 125	0	439	-6 107
Dépréciation créances de financement clients finaux		-1 442	0	497	50	0	143	-752
Dont								
Courants		-1 442	0	497	50	0	143	-752
Non courants								

NOTE 14 AUTRES CRÉANCES COURANTES

	en milliers d'euros	31.12.2016	Variation de périmètre	Autres	Mouvements	Écart de conversion	31.12.2017
Créances fiscales et sociales		16 971	1 681	0	-2 488	-254	15 910
Autres créances		1 739	750	0	1 511	-88	3 912
Avances et acomptes sur commandes		1 993	343	0	1 448	-193	3 591
Charges constatées d'avance		7 056	131	0	1 955	-207	8 935
TOTAL		27 758	2 905	0	2 426	-742	32 348

NOTE 15 CAPITAUX PROPRES

NOTE 15.1. CAPITAL SOCIAL

Le capital social se compose de 39 621 598 actions au 31 décembre 2017.

NOTE 15.2. PROPOSITION DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale, qui arrêtera les comptes 2017, la distribution d'un dividende de 0,62 € par action.

NOTE 15.3. TITRES D'AUTO-CONTRÔLE

	en nombre d'actions	Réalisations au 31.12.2016	% du capital	Réalisations au 31.12.2017	% du capital
DÉTENTIONS À L'OUVERTURE (PLAN D' ACTIONS)		267 198		1 381 461	
Achats d'actions (rachat titres Toyota)		1 120 000			
Ventes d'actions		- 5 737			
Levées d'options d'achat					
DÉTENTION À LA CLÔTURE (PLAN D' ACTIONS)		1 381 461	3,49%	1 381 461	3,49%
Couverture des options d'achats					
Contrat de liquidité		36 526		27 458	
SOMME DES TITRES EN AUTO-CONTRÔLE		1 417 987	3,58%	1 408 919	3,56%

Le coût d'acquisition des titres achetés, ainsi que le produit de la cession des titres vendus, ont respectivement été inscrits en diminution et en augmentation de la situation nette.

Les actions d'auto-contrôle ne donnent pas droit à distribution de dividendes.

NOTE 15.4. OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS PAR CERTAINS SALARIÉS

Aucun nouveau plan n'a été octroyé sur l'exercice 2017.

NOTE 15.4.1. CARACTÉRISTIQUES DES PLANS EXISTANTS

Les principales caractéristiques des plans d'achat d'actions par certains salariés et des attributions gratuites d'actions sont les suivantes :

Options d'achat caractéristiques	Type de plan	Date de maturité	Date d'échéance du plan	Nombre de bénéficiaires (origine)	Prix moyen d'exercice (en €)	Nombre d'actions par plan
Plan du 19.05.2010	Souscription	20.05.2014	19.05.2018	43	13,60	314 200
TOTAL DES OPTIONS ATTRIBUÉES						314 200
Options radiées - annulées						- 186 350
Options exercées						- 73 774
TOTAL DES OPTIONS EN COURS DE VALIDITÉ						54 076
TOTAL DES ACTIONS DÉTENUES						1 381 461

NOTE 15.4.2. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPTIONS EN COURS DE VALIDITÉ

en unités	Options en circulation au 31.12.2016	Options attribuées	Options exercées	Options radiées	Options en circulation au 31.12.2017
Plan du 19.05.2010	122 025		- 64 149	- 3 800	54 076
TOTAL	122 025		- 64 149	- 3 800	54 076

NOTE 16 PROVISIONS

NOTE 16.1. DÉTAIL DES PROVISIONS

en milliers d'euros	31.12.2017	Dont part à moins d'un an	Dont part à plus d'un an
Provisions pour garantie	15 131	11 038	4 093
Provisions pour risques divers	5 818	2 237	3 581
SOUS TOTAL	20 949	13 275	7 674
Provisions pour avantages au personnel	Note 17	227	39 566
TOTAL	60 742	13 502	47 240

en milliers d'euros	31.12.2016	Dont part à moins d'un an	Dont part à plus d'un an
Provisions pour garantie	19 440	14 933	4 507
Provisions pour risques divers	8 911	6 912	1 999
SOUS TOTAL	28 352	21 846	6 506
Provisions pour avantages au personnel	Note 17	219	46 266
TOTAL	74 837	22 065	52 772

NOTE 16.2. MOUVEMENT DES PROVISIONS - HORS AVANTAGES AU PERSONNEL

en milliers d'euros	31.12.2016	Augmentation	Reprise de provision utilisée	Reprise de provision non utilisée	Variation de périmètre	Reclassement	Écart de conversion	31.12.2017
Provisions pour garantie	19 440	6 470	-4 306	-6 278	211	0	-407	15 131
Provisions pour risques divers	8 911	3 283	-5 031	-1 004	0	210	-551	5 818
TOTAL	28 352	9 753	-9 337	-7 282	211	210	-958	20 949

GARANTIE

Les montants enregistrés au titre de la constitution et de la reprise de provisions pour garantie sont principalement inclus dans la ligne « Coût des biens et services vendus » du compte de résultat tout comme les coûts réels de garantie. Cette ligne inclut aussi des provisions constituées au titre de campagnes de rappels de matériels à la suite des incidents de qualité fournisseur.

RISQUES DIVERS

Les risques divers concernent principalement les litiges commerciaux, sociaux ou fiscaux. Les provisions enregistrées correspondent à la meilleure estimation à la date de clôture par le groupe et ses conseils des risques encourus concernant les litiges en cours.

NOTE 17 AVANTAGES AU PERSONNEL

NOTE 17.1. DÉFINITION

Les régimes à prestations définies qui donnent lieu à l'enregistrement d'une provision concernent :

- des indemnités de départ à la retraite ou de fin de contrat,
- d'autres avantages à long terme de type médailles du travail,
- des régimes de pensions et autres prestations de retraite pour certains employés,
- un régime de retraite chapeau pour certains membres du management aux États-Unis,
- un régime d'assistance médicale et d'assurance-vie postérieure à l'emploi.

Ces régimes à prestations définies sont le plus souvent couverts par des fonds versés à des compagnies d'assurance, qui sont évalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice.

La valeur de ces fonds est déduite de l'engagement évalué conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Les caractéristiques des principaux régimes sont les suivantes :

ÉTATS-UNIS - PENSION PLAN B

- Description : plan « qualifié » d'avantages postérieurs à l'emploi, fermé à l'entrée de nouveaux participants au 1er mai 2005 et gelé en terme d'acquisition de droits pour tous les participants en date du 3 octobre 2009. Les avantages correspondent au plus fort de 1% du salaire final multiplié par le nombre d'années de service (plafonnées à 35 ans) ou 22\$ par année de service,
- Risques du plan : risque d'investissement, risque lié à l'espérance de vie et risque de taux d'intérêt,
- Stratégie d'investissement : combinaison de 60% en actions et le reste en instruments à revenu fixe. Cette stratégie a pour objectif de faire croître les actifs du plan plus rapidement que les obligations et de financer la contribution minimale conformément avec la loi américaine (ERISA et « Internal Revenue Code »).

ÉTATS-UNIS - SERP

- Description : plan « non-qualifié » d'avantages postérieurs à l'emploi regroupant un nombre limité de bénéficiaires désignés sur la base d'accords individuels. Un salarié actif est actuellement dans le plan, tous les autres bénéficiaires étant d'anciens salariés. Les avantages accordés par ce plan sont calculés sur la base d'un pourcentage de la rémunération finale moyenne,
- Risques du plan : risque de taux d'intérêt et risque lié à l'espérance de vie,
- Stratégie d'investissement : bien que n'étant pas considéré comme un actif du régime, le plan est fundé via un « rabi trust ».

ROYAUME-UNI – PENSION

- Description : plan basé sur le salaire de fin de carrière, gelé à tout nouvel entrant et à l'acquisition de nouveaux droits,
- Risques du plan : risque d'investissement, risque lié à l'espérance de vie et risque de marché,
- Stratégie d'investissement : combinaison pour 50% d'un fond diversifié, 25% d'obligations d'Etat non indexées, le reste en obligations d'entreprise libellées en GBP. Cette stratégie a pour objectif de fournir un rendement suffisant pour couvrir les obligations futures des membres tout en conservant un certain niveau d'actifs à faible risque pour couvrir les retraites dues à court terme.

FRANCE – INDEMNITÉ DE FIN DE CARRIÈRE

- Description : montant payé lors du départ à la retraite calculé sur la base des années de service et du salaire de fin de carrière. Ce plan correspond aux obligations légales,

- Risques du plan : volatilité du niveau de décaissement des avantages dépendant de la date effective de départ à la retraite,
- Stratégie d'investissement : contrat d'assurance permettant la disponibilité immédiate des fonds placés. Actif caractérisé par une faible volatilité de la performance financière.

ITALIE – TFR

- Description : montant payé lors du départ de la société, calculé sur la base des années de service et du salaire à la date de départ. Ce plan correspond aux obligations légales et est gelé depuis 2007,
- Risques du plan : volatilité du niveau de décaissement des avantages dépendant de la date effective de départ de la société des salariés embauchés avant 2007,
- Stratégie d'investissement : absence d'actif.

NOTE 17.2. ÉVALUATION

NOTE 17.2.1. PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES RETENUES

	31.12.2017			
	France	Royaume-Uni	Italie	États-Unis
Évolution des salaires	4,00%	n/a	n/a	5,00%
Évolution des retraites	n/a	5,00%	n/a	n/a
Taux d'actualisation financière	1,80%	2,40%	1,80%	3,45%

	31.12.2018			
	France	Royaume-Uni	Italie	États-Unis
Évolution des salaires	3,90%	n/a	n/a	5,00%
Évolution des retraites	n/a	5,00%	n/a	n/a
Taux d'actualisation financière	1,80%	2,60%	1,80%	3,85%

Une évolution de -0,5% du taux d'actualisation aurait l'impact suivant sur la dette actuarielle (DBO) et le coût d'une année supplémentaire (SC) :

en milliers d'euros	DBO	SC
Europe (yc. France)	2 223	202
Royaume-Uni	1 919	
États-Unis	2 735	8
TOTAL	6 877	210

Les hypothèses d'évolution de salaires correspondent, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et des prévisions d'augmentations individuelles.

Le taux de rotation et le taux de mortalité tiennent compte des spécificités de chaque pays et de chaque société. Le taux de rotation pris en compte diffère en fonction du statut et de l'âge des personnes concernées. Au 31 décembre 2017, l'utilisation pour le calcul des engagements aux États-Unis de la table de mortalité RP-2017 publiée par la SOA (Society of Actuaries) en octobre 2017, a généré un gain actuariel de 0,4 M€, gain enregistré dans les autres éléments du résultat global pour un montant net d'impôt de 0,3 M€.

Le taux utilisé pour actualiser les obligations est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

Le taux retenu pour l'inflation médicale est de 6,75% au 31 décembre 2017. Une variation de 1% de l'inflation médicale n'aurait pas d'impact sur la dette actuarielle (DBO), ni sur le coût d'une année supplémentaire (SC).

Pour le calcul des indemnités de fin de carrière en France, les évaluations reposent sur un départ volontaire du salarié, ce qui implique que l'engagement calculé inclut les charges sociales. Les taux de charges sociales pris en compte pour l'évaluation de l'engagement 2017 se situent entre 43 et 55% en fonction des entités et des catégories professionnelles concernées.

L'âge de départ à la retraite pris en compte dans le calcul des indemnités de fin de carrière et des compléments de retraite a été déterminé en conformité avec les législations en vigueur dans les pays concernés.

NOTE 17.2.2. COMPOSITION DES ACTIFS DE COUVERTURE (en %)

Au 31 décembre 2017, les actifs de couverture sont répartis de la façon suivante :

	31.12.2017		
	France	Royaume-Uni	États-Unis
Actions	13%	10,43%	50,10%
Obligations	78%	14,89%	18,72%
Autres	9%	74,68%	31,18%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%

	31.12.2018		
	France	Royaume-Uni	États-Unis
Actions	11,80%		47,17%
Obligations	79,30%	50,83%	21,39%
Autres	8,90%	49,17%	31,44%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%

NOTE 17.2.3. RÉCONCILIATION DES POSTES DE BILAN

La provision se décompose par pays de la façon suivante :

	31.12.2017					
en milliers d'euros	France IFC	France Autres	Royaume-Uni	États-Unis	Autres	Total
Valeur actuelle de l'obligation	23 571	1 073	16 205	53 249	1 902	96 000
Juste valeur des actifs financiers	4 516		16 014	35 678		56 208
(Provisions) actifs nets reconnus au bilan	-19 055	-1 073	-191	-17 571	-1 902	-39 792
				Dont :	Provision	-39 792
					Actif	0

	31.12.2018					
en milliers d'euros	France IFC	France Autres	Royaume-Uni	États-Unis	Autres	Total
Valeur actuelle de l'obligation	21 940	1 024	19 349	60 679	959	103 950
Juste valeur des actifs financiers	5 176		15 512	36 777	0	57 465
(Provisions) actifs nets reconnus au bilan	-16 764	-1 024	-3 836	-23 902	-959	-46 485
				Dont :	Provision	-46 485
					Actif	0

NOTE 17.2.4. ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS ET DES ACTIFS DE COUVERTURE SUR L'EXERCICE

	en milliers d'euros	France	Royaume-Uni	États-Unis	Autres	Total
31.12.2017						
ENGAGEMENT						
	DÉBUT DE PÉRIODE	22 964	19 349	60 679	959	103 950
Coût des services		1 702		67		1 769
Coût de l'actualisation		440	488	2 107	34	3 069
Prestations payées		-864	-509	-4 382	-38	-5 793
Écarts actuariels reconnus en résultat						0
Liquidation / réduction et autres						0
Coût des services passés						0
Entrée de périmètre					942	942
Pertes (Gains) actuariels - expérience et hyp. démographiques		76	-3 664	-757		-4 345
Pertes (Gains) actuariels - hypothèses financières		326	955	2 252	4	3 537
Autres coûts			235	623		858
Correction taux de change			-648	-7 338		-7 986
	FIN DE PÉRIODE	24 644	16 206	53 251	1 901	96 001
ACTIFS DE COUVERTURE						
	DÉBUT DE PÉRIODE	5 176	15 512	36 777	0	57 465
Cotisations de l'employeur			570	3 083		3 653
Prestations payées		-769	-509	-4 223		-5 501
Rendement attendu des actifs		90	395	1 285		1 770
Écart rendement attendu / rendement réel du fond		19	601	3 414		4 034
Entrée de périmètre						
Liquidation						
Autres						
Correction taux de change			-555	-4 658		-5 213
	FIN DE PÉRIODE	4 516	16 014	35 678	0	56 208
RÉCONCILIATION DE LA PROVISION						
	DÉBUT DE PÉRIODE	-17 788	-3 836	-23 902	-959	-46 485
Charge de l'année		-2 052	-328	-1 512	-34	-3 926
Cotisation employeur			570	3 083		3 653
Prestations payées		95		159	38	292
SORIE		-383	3 310	1 919	-4	4 842
Entrée de périmètre					-942	-942
Autres						
Correction taux de change			93	2 680		2 773
	FIN DE PÉRIODE	-20 128	-191	-17 573	-1 901	-39 793

en milliers d'euros

France

Royaume-Uni

États-Unis

Autres

Total

ENGAGEMENT						
	DÉBUT DE PÉRIODE	20 786	17 141	60 237	969	99 132
Coût des services		1 536		95		1 631
Coût de l'actualisation		499	577	2 320	37	3 433
Prestations payées		-661	-1 949	-4 621	-77	-7 308
Écarts actuariels reconnus en résultat						0
Liquidation / réduction						0
Coût des services passés						0
Entrée de périmètre						0
Pertes (Gains) actuariels - expérience et hyp. démographiques		-494	1 334	-976		-136
Pertes (Gains) actuariels - hypothèses financières		1 298	4 626	1 087	30	7 041
Autres			275	635		910
Correction taux de change			-2 655	1 902		-753
	FIN DE PÉRIODE	22 964	19 349	60 679	959	103 950
ACTIFS DE COUVERTURE						
	DÉBUT DE PÉRIODE	5 632	17 204	33 201		56 037
Cotisations de l'employeur			743	3 643		4 386
Prestations payées		-597	-1 949	-4 455		-7 001
Rendement attendu des actifs		125	600	1 337		2 062
Écart rendement attendu / rendement réel du fond		16	1 403	1 843		3 262
Entrée de périmètre						0
Liquidation						0
Autres						
Correction taux de change			-2 489	1 208		-1 281
	FIN DE PÉRIODE	5 176	15 512	36 777	0	57 465
RÉCONCILIATION DE LA PROVISION						
	DÉBUT DE PÉRIODE	-15 154	64	-27 036	-969	-43 095
Charge de l'année		-1 910	-252	-1 713	-37	-3 912
Cotisation employeur		0	743	3 643	0	4 386
Prestations payées		64	0	166	77	307
SORIE		-788	-4 557	1 732	-30	-3 643
Entrée de périmètre						0
Autres						
Correction taux de change			166	-694		-528
	FIN DE PÉRIODE	-17 788	-3 836	-23 902	-959	-46 485

NOTE 17.2.5. VENTILATION DE LA CHARGE DE LA PÉRIODE

	IAS 19 Révisé				31.12.2017	
	en milliers d'euros	France	Royaume-Uni	États-Unis	Autres	Total
Ajustements méthodologiques						
Coût des services		1 702	0	67	0	1 769
Coûts de l'actualisation		440	488	2 107	34	3 069
Rendement attendu des actifs		-90	-395	-1 285	0	-1 770
Reconnaissance des pertes/gains		0				
Frais d'administration			235	623	0	858
CHARGE NETTE		2 052	328	1 512	34	3 926

	IAS 19 Révisé				31.12.2016	
	en milliers d'euros	France	Royaume-Uni	États-Unis	Autres	Total
Ajustements méthodologiques						
Coût des services		1 536		95		1 631
Coûts de l'actualisation		499	577	2 320	37	3 433
Rendement attendu des actifs		-125	-600	-1 337		-2 062
Reconnaissance des pertes/gains						0
Frais d'administration			275	635		910
CHARGE NETTE		1 910	252	1 713	37	3 912

NOTE 18 AUTRES PASSIFS COURANTS

	en milliers d'euros	31.12.2016	Reclassements	Mouvements	Écart de conversion	31.12.2017
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS		211 557	5 530	45 812	-2 836	260 063
Dettes fiscales et sociales		62 634	1 469	9 758	-1 066	72 795
Autres dettes d'exploitation		24 411	6 170	7 765	-4 192	34 154
Produits constatés d'avance		14 190	0	-1 374	-1 364	11 452
AUTRES DETTES		101 235	7 639	16 149	-6 622	118 402
TOTAL PASSIFS COURANTS		312 792	13 169	61 961	-9 458	378 465

NOTE 19 IMPÔTS

NOTE 19.1. VARIATION DES POSTES DE BILAN

	en milliers d'euros	31.12.2016	Variation de périmètre	Résultat	Paiement	Conversion	Autres*	31.12.2017
IMPÔTS COURANTS								
Actifs		4 260						7 384
Passifs		2 563						4 304
TOTAL		1 697	110	-28 306	29 594	-15		3 080
IMPÔTS DIFFÉRÉS								
Actifs		20 712						16 722
Passifs		447						768
TOTAL		20 265	0	1 046		-1 068	-4 289	15 954

* Les autres mouvements d'impôts courants et d'impôts différés se décomposent comme suit :

	en milliers d'euros	2016	2017
Impôts différés enregistrés dans les réserves consolidées - SORIE		227	-3 780
Impôts différés enregistrés dans les réserves consolidées - Instrument de couverture de taux d'intérêt		241	-404
Cession créance de carry back			
Autres		-138	-105
	TOTAL	330	-4 289

Les impôts différés des entités du périmètre français intègrent, pour les différences à long terme, la réduction progressive du taux d'impôt adoptée dans la Loi de Finances 2017 et portant celui-ci à 28% en 2020, puis à 25% en 2021. Suite à la réforme fiscale adoptée aux Etats-Unis fin 2017, les impôts différés de la filiale intègrent la réduction du taux d'impôt fédéral qui passe de 35% à 21% à compter de 2018.

NOTE 19.2. IMPÔTS ENREGISTRÉS EN COMPTE DE RÉSULTAT

	en milliers d'euros	2016	2017
IMPÔTS COURANTS		-18 784	-28 306
IMPÔTS DIFFÉRÉS DE LA PÉRIODE		-2 412	652
Changement de taux d'impôts différés		56	1 414
Pertes de valeur (-) et activation de déficits non reconnus (+)		257	-1 020
	TOTAL D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	-2 099	1 046
	TOTAL	-20 883	-27 260

La charge d'impôts enregistrée en compte de résultat comprend :

- la charge d'impôts courants correspond aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux différentes administrations fiscales au titre de l'exercice. Ces montants sont déterminés sur la base des taux d'imposition et des règles fiscales applicables dans les pays concernés.
- la charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode énoncée dans la note 1.20.

NOTE 19.3. RÉCONCILIATION ENTRE L'IMPÔT AU TAUX LÉGAL EN FRANCE ET LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	en milliers d'euros	2016	2017
Résultat avant impôt des sociétés consolidées par intégration globale		61 503	85 033
Taux d'impôt légal en France		34,43%	34,43%
	CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE DE L'EXERCICE	-21 176	-29 277
Autres impôts		-2 598	-4 075
Dépréciation d'actifs			
Différences permanentes		1 375	1 599
Augmentation / réduction des taux d'impôts (courants et différés)		-56	1 414
Activation de pertes reportables (pertes reportables non activées)		-257	-1 020
Différences de taux à l'étranger et autres		1 828	4 098
	TOTAL - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	-20 883	-27 260

Le taux retenu pour élaborer la preuve d'impôt est le taux applicable à Manitou BF, soit le taux d'impôt légal en France de 34,43%. Celui-ci intègre le taux d'impôt de droit commun de 33,33% ainsi que la contribution sociale de 3,3%.

Les principales différences de taux à l'étranger, pour les sociétés intégrées globalement, concernent les pays suivants :

	en milliers d'euros	2017
Manitou Italia		1 848
Manitou UK		554
Manitou Vostock		213
Manitou Portugal		171
Autres pays		342
	TOTAL	3 128

NOTE 19.4. BASES D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés constatés proviennent des différences temporelles suivantes :

en milliers d'euros - Actif / (Passif)	Différences temporelles au 31.12.2016	Impôts différés au 31.12.2016	Différences temporelles au 31.12.2017	Impôts différés au 31.12.2017
Immobilisations incorporelles	-115	-38	-122	-36
Immobilisations corporelles	-30 057	-9 772	-29 531	-6 995
Locations financement	-11 300	-2 148	-10 809	-2 031
Engagements envers le personnel	44 191	13 855	36 333	8 569
Provisions	35 588	11 928	26 791	6 835
Stocks & créances	4 436	648	4 754	2 993
Divers	11 123	2 688	11 535	2 137
SOUS-TOTAL	53 866	17 161	38 949	11 472
Crédits d'impôts		0		0
Déficits fiscaux reportables		3 104		4 482*
TOTAL		20 265		15 954

* dont Manitou Americas (4,4 ME)

NOTE 20 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE, PAR DIVISION ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

NOTE 20.1. CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE ET PAR DIVISIONS

en milliers d'euros	Ventes de biens	Ventes de services	31.12.2017
MHA - Material Handling and Access	1 095 217		1 095 217
CEP - Compact Equipment Products	244 029		244 029
S&S - Services & Solutions	222 733	28 989	251 722
TOTAL	1 561 979	28 989	1 590 968

en milliers d'euros	Ventes de biens	Ventes de services	31.12.2016
MHA - Material Handling and Access	903 676		903 676
CEP - Compact Equipment Products	202 721		202 721
S&S - Services & Solutions	202 078	23 058	225 136
TOTAL	1 308 475	23 058	1 331 533

NOTE 20.2. CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

en milliers d'euros	Ventes de biens	Ventes de services	31.12.2017
Europe du Sud	507 599	15 047	522 646
Europe du Nord	598 665	3 267	601 932
Amériques	291 409	1 637	293 046
APAM	164 305	9 038	173 343
TOTAL	1 561 979	28 989	1 590 968

en milliers d'euros	Ventes de biens	Ventes de services	31.12.2016
Europe du Sud	431 605	12 657	444 262
Europe du Nord	493 440	2 454	495 894
Amériques	261 222	1 979	263 201
APAM	122 208	5 968	128 176
TOTAL	1 308 475	23 058	1 331 533

La base clients du groupe est très fractionnée, le client le plus important ne représente pas plus de 2% du chiffre d'affaires total.

NOTE 21 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

	en milliers d'euros		31.12.2016	31.12.2017
Coûts de personnel liés aux réorganisations			-520	-669
Ecart d'acquisition négatif (voir note 32)				829
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges			-12	
Autres produits et charges non récurrents			-453	-5 126
TOTAL			-985	-4 966

En 2016, ce poste incluait essentiellement des charges de réorganisation. En 2017, les autres produits et charges non récurrents comprennent essentiellement des frais relatifs aux acquisitions de l'exercice de filiales, ainsi que des honoraires juridiques relatifs à un litige en cours sur des brevets.

NOTE 22 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

en milliers d'euros	DELOITTE & ASSOCIÉS				RSM Ouest & membres du réseau RSM International				Autres		Total	
	Montant		%		Montant		%		Montant		Montant	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés												
Émetteur	178	193	30%	33%	178	193	55%	56%				
Filiales intégrées globalement	423	399	70%	67%	146	150	45%	44%	30		100%	
Services autres que la certification des comptes												
Émetteur												
Filiales intégrées globalement												
SOUS-TOTAL	601	592	100%	100%	324	343	100%	100%	30		100%	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
TOTAL	601	592	100%	100%	324	343	100%	100%	30		100%	

La société estime que l'information prévue par l'article 222-8 du règlement général et l'instruction n°2006-10 de l'AMF est de nature à répondre aux dispositions introduites par le décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008.

NOTE 23 CHARGES PAR NATURE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

	en milliers d'euros		31.12.2016	31.12.2017
Achats matières			-875 501	-1 062 798
Main d'œuvre directe et indirecte			-131 286	-153 937
Dotations aux amortissements			-24 243	-27 541
Autres			-83 884	-87 971
COÛT DES BIENS ET SERVICES VENDUS			-1 114 915	-1 332 246
Charges externes			-55 000	-59 872
Frais de personnel			-89 273	-97 892
Dotations nettes aux amortissements (hors production)			-5 246	-5 831
Autres			3 550	317
AUTRES CHARGES DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT			-145 969	-163 277
CHARGES PAR NATURE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT			-1 260 884	-1 495 524

NOTE 24 DÉTAIL DES CHARGES DE PERSONNEL COURANTES ET NON COURANTES

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Salaires, primes et indemnités		-134 125	-153 665
Intéressement et participation		-10 414	-10 783
Avantages au personnel		-5 856	-5 805
Charges sociales et taxes sur salaires		-54 142	-52 965
Charges de personnel hors intérim et refacturations		-204 538	-223 218
Intérim & autres		-17 017	-28 602
TOTAL		-221 554	-251 819

NOTE 25 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Cession d'actifs		105	133
Autres produits		1 176	1 321
Autres charges		-1 860	-967
Dotations nettes aux provisions		1 341	1 432
TOTAL		763	1 920

Les autres produits et autres charges d'exploitation intègrent les litiges produits, les remboursements d'assurance ainsi que les revenus liés à des locations immobilières.

NOTE 26 RÉSULTAT FINANCIER

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Revenus de placements		2 073	2 085
Swaps de taux d'intérêt			43
Ajustement de juste valeur			
Gains de change		19 768	14 424
Autres produits financiers		36	4
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		21 878	16 556
Charges d'intérêt sur emprunts bancaires et lignes de financement		-6 996	-4 596
Swaps de taux d'intérêt		-261	-558
Pertes de change		-20 178	-14 865
Autres charges financières		-2 603	-1 983
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		-30 039	-22 001
RÉSULTAT FINANCIER		-8 161	-5 446

Le résultat financier de la période s'améliore à la suite de l'évolution favorable des taux de change et à la baisse des charges d'intérêt suite à l'aménagement du financement du groupe mis en place fin 2016.

NOTE 27 FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

En application de la norme IAS 38, tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'études et développement autres que ceux décrits dans la note 1.7 sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus et représentent un montant de 20,8 M€ contre 18,3 M€ en 2016.

NOTE 28 ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 28.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
Avals, cautions, nantissemments		2 463	8 129
Engagements financiers (dont ventes à terme)		65 644	130 004
Engagements de reprises de matériels*		1 958	2 360
Autres engagements donnés		30	57
TOTAL		70 095	140 457

*Engagements de reprise de matériels évalués à partir des valeurs de rachat fixées contractuellement. Il est précisé que la valeur marchande desdits matériels est, en général, supérieure à la valeur de rachat.

NOTE 28.2. ENGAGEMENTS RECUS

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
Engagements financiers (dont achats à terme)		0	9 412
TOTAL		0	9 412

NOTE 29 INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de gestion des risques au sein du groupe Manitou est développée dans le paragraphe « Information sur la gestion des risques » du Rapport de Gestion.

NOTE 30 EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE

	2016	2017
Manitou BF SA	1 817	1 961
Manitou Global Services	24	23
CFM - Ile de France	41	47
LMH Solutions	37	36
Manitou Italia Srl.	260	261
Manitou Portugal SA	34	36
Manitou Manutencion Espana SL	17	17
EUROPE DU SUD	2 230	2 381
Manitou UK Ltd.	41	43
Manitou Benelux SA	21	23
MILE	7	7
Manitou Deutschland GmbH	34	36
Manitou Vostok	27	29
Manitou Polska	14	13
Manitou Nordics	5	6
EUROPE DU NORD	149	157
Manitou Americas	714	828
Manitou Brasil	16	20
AMÉRIQUES	730	848
Manitou Southern Africa Pty Ltd.	88	99
Manitou Australia Pty Ltd.	16	18
Manitou Asia Pte Ltd.	41	46
Manitou China	21	21
Manitou South Asia	16	18
Manitou Middle East	3	3
Manitou Malaysia MH	7	9
Manitou Equipment India	0	253
Marpoll Pty Ltd (LiftRite Hire and Sales)	0	47
APAM	192	514
TOTAL GROUPE	3 301	3 900

NOTE 31 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

NOTE 31.1. OPÉRATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS DU GROUPE CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	en milliers d'euros	31.12.2016		31.12.2017	
		Charges	Produits	Charges	Produits
Manitou Finance France SAS		1 335	1 201	1 208	2 265
Manitou Finance Ltd		1 361	91 138	1 236	109 361
Algomat			1 202		
Hangzhou Manitou Machinery Equipment Co Ltd		11	42		64

NOTE 31.2. OPÉRATIONS AVEC LES PERSONNES PHYSIQUES

	en milliers d'euros	2016		2017	
		Intérêts 2016	Solde au 31 décembre 2016	Intérêts 2017	Solde au 31 décembre 2017

COMPTES-COURANTS D'ASSOCIÉS :

	Intérêts 2016	Solde au 31 décembre 2016	Prix d'acquisition 2016	Intérêts 2017	Solde au 31 décembre 2017	Prix d'acquisition 2017
Monsieur Marcel Braud	122	6 074		100	6 061	
Madame Jacqueline Himsworth	3	234		4	272	

ACQUISITION DE TITRES DE PARTICIPATION :

Non applicable

NOTE 31.3. RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES DES DIRIGEANTS

Montant total de la rémunération et des avantages en nature versés aux dirigeants :

	en milliers d'euros	Salaires	Mandats	Indemnités suppl.	Options attribuées	Valorisation des options attribuées	Options levées	2017
								Provisions au bilan et engagements
Mandataires sociaux non dirigeants		159	470					
Mandataires sociaux dirigeants			811					445
Membres du Comité exécutif non mandataires		2 284						802

	en milliers d'euros	Salaires	Mandats	Indemnités suppl.	Options attribuées	Valorisation des options attribuées	Options levées	2016
								Provisions au bilan et engagements
Mandataires sociaux non dirigeants		144	441					
Mandataires sociaux dirigeants			733					444
Membres du Comité exécutif non mandataires		2 145						2 810

NOTE 32 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

NOTE 32.1. VARIATION DE PERIMETRE

En mai 2017, le groupe a finalisé l'acquisition de la société Terex Equipment Private Limited, aujourd'hui renommée Manitou Equipment India, basée à Greater Noida en Inde. Cette société est détenue à 100% et consolidée selon la méthode de l'intégration globale. Le 24 juillet 2017, le groupe Manitou a pris une participation majoritaire dans la société australienne Marpoll Pty Ltd (LiftRite Hire & Sales) basée à Perth, Concessionnaire spécialisé sur les marchés de

la construction et du secteur minier, LiftRite est le distributeur historique et exclusif des produits de marques Manitou et Gehl en Australie-Occidentale. Cette transaction permet au groupe Manitou d'acquérir 55% des parts LiftRite Hire & Sales, avec une option d'achat complémentaire lui donnant la possibilité d'atteindre 96% de participation d'ici à 3 ans.

NOTE 32.2. INCIDENCE DES ACQUISITIONS ET CESSIONS SUR LA TRÉSORERIE DU GROUPE

en milliers d'euros	Manitou Equipment India	Marpoll (LiftRite)	31 décembre 2017
Coût des acquisitions	-3 022	-2 242	-5 265
Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales acquises	-1 395	-3 359	-4 754
Variation de la dette sur acquisition de titres	0	0	0
ACQUISITIONS DE FILIALES NETTES DE LA TRÉSORERIE ACQUISE	-1 627	1 117	-511
CESSION DE FILIALES NETTE DE LA TRÉSORERIE CÉDÉE	0	0	0
INCIDENCE DES ACQUISITIONS ET CESSIONS SUR LA TRÉSORERIE DU GROUPE	-1 627	1 117	-511

NOTE 32.3. DÉTAIL DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS NETS DES PARTICIPATIONS ACQUISES

Incidence des acquisitions sur les autres postes du bilan

en milliers d'euros	Manitou Equipment India	Marpoll (LiftRite)	31 décembre 2017
Trésorerie nette des sociétés acquises	1 395	3 359	4 754
Immobilisations	846	4 311	5 157
Autres actifs non courants	80	0	80
Besoin en fonds de roulement	2 777	449	3 226
Provisions pour pensions	-926	0	-926
Autres provisions courantes et non courantes	-369	0	-369
Dettes financières	-90	-3 789	-3 880
TOTAL	3 712	4 329	8 041
INTÉRÊTS MINORITAIRES	0	-1 948	-1 948
JUSTE VALEUR DES ACTIFS NETS DES PARTICIPATIONS COMPLÉMENTAIRES	3 712	2 381	6 093

NOTE 32.4. ÉCART D'ACQUISITION ET ACTIFS NETS LIÉS AUX ACQUISITIONS

	Manitou Equipement India	Marpoll (LiftRite)	31.12.2017
Coûts des acquisitions (en numéraire)	3 022	2 242	5 265
Juste valeur des actifs nets des participations acquises	3 712	2 381	6 093
ECART D'ACQUISITION	-690	-139	-829

Au 31 décembre 2017, les écarts d'acquisition liés à Manitou Equipment India et Marpoll (LiftRite) sont négatifs.

Ils ont été comptabilisés en intégralité en compte de résultat en produits non récurrents, respectivement pour 690 K€ et 139 K€.

NOTE 32.5. INCIDENCE DES ACQUISITIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

en milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2017 Périmètre constant	Ecart
Chiffre d'affaires	1 590 968	1 566 250	24 718
Résultat opérationnel courant	95 444	95 643	-199
% chiffre d'affaires	6,0%	6,1%	

L'entrée de Manitou Equipment India et de Marpoll (LiftRite) a un impact de 24,7M€ sur le chiffre d'affaires consolidé du groupe à taux de change courant.

NOTE 33 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société consolidante				
Manitou BF SA	Ancenis, France			
Sociétés Intégrées		Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Manitou Americas Inc.	West Bend, Wisconsin, Etats-Unis	IG	100%	100%
Gehl Power Products, Inc	Yankton, South-Dakota, Etats-Unis	IG	100%	100%
Manitou Brasil Manipulacao de Cargas Ltda.	São Paulo, Brésil	IG	100%	100%
Manitou Chile	Las Condes, Chili	IG	100%	100%
Compagnie Francaise de Manutention Ile-de-France	Herblay, France	IG	100%	100%
Manitou Global Services	Ancenis, France	IG	100%	100%
LMH Solutions SAS	Beaupréau-en-Mauges, France	IG	100%	100%
Manitou Développement*	Ancenis, France	IG	100%	100%
Cobra MS*	Ancenis, France	IG	100%	100%
Manitou Italia Srl	Castelfranco Emilia, Italie	IG	100%	100%
Manitou UK Ltd.	Verwood, Royaume-Uni	IG	99,4%	99,4%
Manitou Benelux SA	Perwez, Belgique	IG	100%	100%
Manitou Interface and Logistics Europe	Perwez, Belgique	IG	100%	100%
Manitou Deutschland GmbH	Ober-Mörlen, Allemagne	IG	100%	100%
Manitou Portugal SA	Villa Franca, Portugal	IG	100%	100%
Manitou Manutencion Espana SI	Madrid, Espagne	IG	100%	100%
Manitou Vostok Llc	Moscou, Fédération Russe	IG	100%	100%
Manitou Polska Sp Z.o.o.	Raszyn, Pologne	IG	100%	100%
Manitou Nordics Sia	Riga, Lettonie	IG	100%	100%
Manitou Southern Africa Pty Ltd.	Johannesbourg, Afrique du Sud	IG	100%	100%
Manitou Australia Pty Ltd.	Alexandria, Australie	IG	94%	94%
Manitou Asia Pte Ltd.	Singapour	IG	100%	100%
Manitou South Asia Pte Ltd.	Gurgaon, Inde	IG	100%	100%
Manitou China Co Ltd.	Shanghai, Chine	IG	100%	100%
Manitou Middle East Fze	Jebel Ali, Emirats Arabes Unis	IG	100%	100%
Manitou Malaysia MH	Kuala Lumpur, Malaisie	IG	100%	100%
Manitou Equipment India	Greater Noïda, Inde	IG	100%	100%
Marpoll Pty Ltd (LiftRite Hire & Sales)	Perth, Australie	IG	55%	55%
Manitou Finance France SAS	Puteaux, France	MEE	49%	49%
Manitou Finance Ltd.	Basingstoke, Royaume-Uni	MEE	49%	49%
Hangzhou Manitou Machinery Equipment Co Ltd.	Hangzhou, Chine	MEE	50%	50%

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

* sociétés sans activité

NOTE 34 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant